

BILAN



SCOP AISNE



Table des matières

INTRODUCTION	4
1 Le territoire axonais, état des lieux.....	5
1.1 Organisation territoriale et démographie	5
1.2 L'accès aux services publics	6
❖ Les espaces France Services	6
❖ Les Unités Territoriales d'Action Sociale (UTAS).....	9
1.3 Développement des territoires	10
❖ Le programme Petites Villes de Demain	10
❖ Le programme Villages d'avenir.....	12
1.4 Une population vieillissante.....	13
1.5 Démographie à l'horizon 2050	13
1.6 Contexte économique et emploi dans l'Aisne	14
❖ Tableaux de bord	14
❖ Chômage, revenus et pauvreté en Hauts-de-France.....	15
❖ Revenus et pauvreté en 2021	16
1.7 Indicateurs sociaux	16
❖ Illétrisme	16
❖ Pourcentage de jeunes en difficulté de lecture par département (JDC 2022)	17
❖ Mortalité	18
❖ Mortalité prématurée	18
❖ Réussite scolaire.....	19
1.8 Accessibilité	20
❖ Accès à la téléphonie mobile	20
❖ Accès au très haut débit.....	21
❖ Accès au travail et aux équipements de services	22
❖ Densité médicale.....	24
2 Le Département, acteur du territoire.....	25
2.1 Politique en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap ...	25
❖ Personnes en situation de handicap	26
❖ Personnes âgées	27
❖ Le dispositif d'accueil familial	27
❖ L'habitat inclusif.....	28
2.2 Politique d'insertion et de lutte contre la pauvreté	29
2.3 Politique enfance famille	31
❖ Evolution de l'activité ASE (Aide Sociale à l'Enfance)	31
❖ Répartition des mesures ASE entre milieu ouvert et placement.....	32

❖ Les bénéficiaires de l'ASE en 2023	32
❖ Evolution du ratio de mineurs bénéficiaires de l'ASE.....	33
❖ Mineurs accueillis par l'ASE	34
❖ Etablissements relevant de l'ASE	35
❖ Les mineurs non accompagnés	35
2.4 Politique action sociale de proximité	36
❖ Présentation	36
❖ Finalité.....	36
2.5 Politique Sport.....	38
❖ Syndicat Mixte de l'Ailette et de la Bièvre	38
❖ Label Terre de Jeux	38
2.6 Politique Culture	41
❖ Bibliothèque départementale de l'Aisne (BDA).....	41
❖ Archives départementales.....	44
❖ Archéologie	45
❖ Soutien à la culture (commémorations)	46
2.7 Politique jeunesse	47
2.8 Politique tourisme.....	48
❖ Les enjeux du Schéma départemental du Tourisme.....	48
❖ Place de l'emploi touristique dans le département.....	48
❖ Les sites touristiques dans l'Aisne	48
❖ Le parc d'hébergement dans l'Aisne (état au 31/12/2023)	49
❖ Les atouts du territoire	50
❖ La politique volontariste du Département.....	52
2.9 Politique citoyenneté et vie associative.....	53
2.10 Politique habitat/logement.....	54
❖ Logements sociaux	54
❖ Données budgétaires	54
❖ Panorama du secteur de la construction.....	55
❖ Evolution des demandes au titre du FSL (Fonds Solidarité pour le Logement).....	55
❖ Faits marquants	56
2.11 Politique Environnement et développement durable.....	58
❖ Qualité de l'air	58
❖ Lutte contre les perturbateurs endocriniens	58
❖ Le Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles (SDENS).....	58
❖ Subventions allouées en matière d'agriculture	59
❖ Collèges engagés en circuit court	60
❖ Géodomia, centre de ressources environnementales.....	61
2.12 Politique éducation, collèges.....	62

❖ La lutte contre le gaspillage alimentaire	62
2.13 Politique routes mobilités transport.....	64
2.14 Numérique.....	65
❖ Le Département est moteur en matière d'e-éducation.....	65
❖ L'Aisne : un territoire particulièrement fragile en matière d'inclusion numérique.	67
2.15 Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherches de l'Aisne (LDAR)	70
2.16 Agence Départementale d'Ingénierie pour les collectivités de l'Aisne (ADICA).....	71
2.17 Solidarités territoriales.....	72
❖ Aisne Partenariat Investissement (API)	72
❖ Aisne Partenariat Voirie (APV).....	73
❖ Affaires européennes	73
❖ Plan Santé.....	74

INTRODUCTION

Le Scop'Aisne présente l'ensemble des statistiques du territoire axonais (données démographiques et sociales, emploi et économie, éducation, aménagement du territoire, etc.) corrélées avec des données budgétaires concernant la mise en œuvre des compétences du Département de l'Aisne.

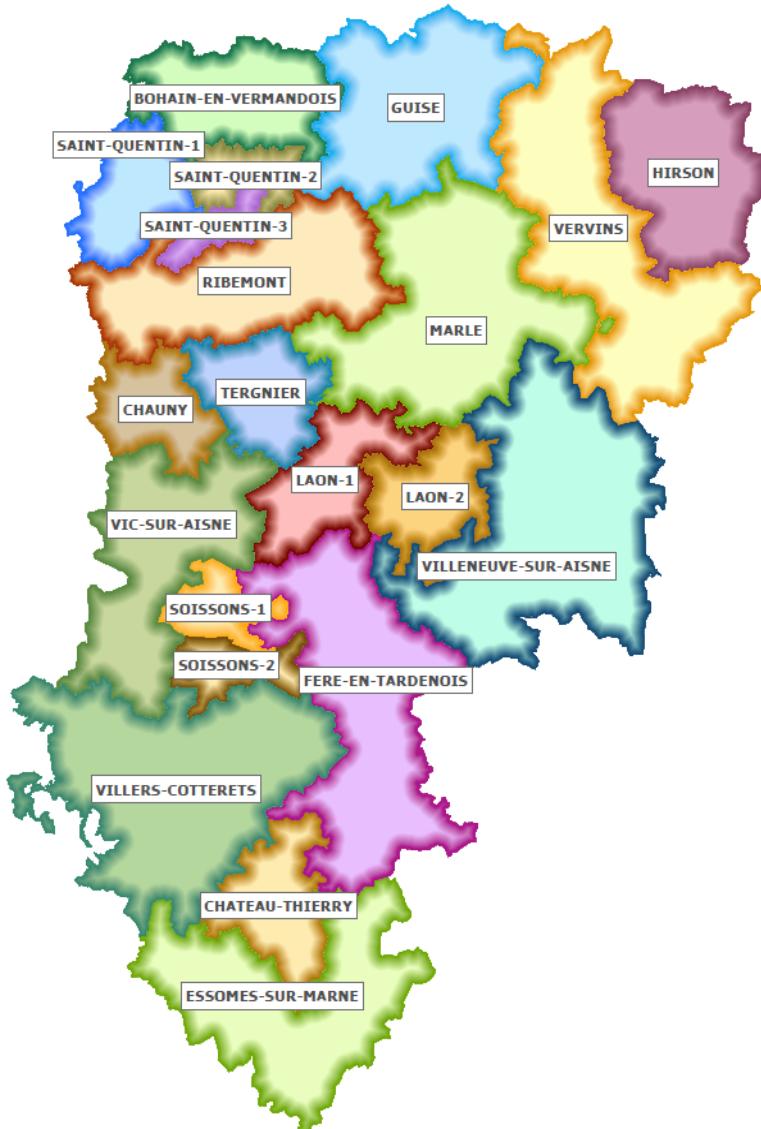
Certaines données (notamment issues de l'INSEE) présentes au sein de cette édition n'ont pas évolué par rapport à la précédente édition du Scop'Aisne en raison d'une absence d'actualisation.

A noter que le contexte particulier créé par la pandémie COVID continue d'avoir des impacts sur certains éléments développés au sein du présent document, même s'ils sont moindres par rapport aux années précédentes.

1 Le territoire axonais, état des lieux

1.1 Organisation territoriale et démographie

Carte des cantons de l'Aisne



Source : Département de l'Aisne

527 468 habitants (au 01/01/2021,
dernières données en date)

Soit 9% de la population des Hauts-de-France

72 habitants/km² (densité)

7 411 km² (superficie)

Au 01/01/2024 (source Comersis.fr)

21 cantons

5 arrondissements

798 communes* dont notamment :

- ❖ Moins de 250 habitants : 378
- ❖ 250 à 500 habitants : 199
- ❖ 501 à 1 000 habitants : 123
- ❖ 1 001 à 5 000 habitants : 88
- ❖ 5 001 à 10 000 habitants : 3
- ❖ Plus de 10 000 habitants : 7

216 groupements communaux dans l'Aisne dont :

- 5 Communautés d'Agglomération (CA)
- 14 Communautés de Communes (CC)
- 3 Pôles d'Équilibre Territorial et Rural (PETR)

PETR – UCCSA (Union des CC du Sud de l'Aisne)

PETR du Pays de Thiérache

PETR du Soissonnais et du Valois

- 9 Syndicats intercommunaux à vocation multiple (SIVOM)
- 150 Syndicats intercommunaux à vocation unique (SIVU)
- 27 Syndicats mixtes fermés (SMF)
- 8 Syndicats mixtes ouverts

*Source : economie.gouv.fr – données au 01/01/2023

1.2 L'accès aux services publics

❖ Les espaces France Services

Les Maisons de Services Au Public (MSAP) ont été remplacées par les « **Espaces France Services** » proposant une qualité d'accueil renforcée et garantie de services au sein d'un guichet unique regroupant **11 opérateurs nationaux partenaires du dispositif** :



En 2024, le bouquet de services a été enrichi avec deux nouveaux partenaires : l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) au travers de France Rénov' et Chèque énergie.

Le développement du réseau des Espaces France Services s'est initié de manière cohérente avec le **Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public**, élaboré conjointement par l'État et le Conseil départemental de l'Aisne. Il est constaté un développement croissant des **Espaces France Services** dont notamment certains espaces dits « itinérants ».

Au 1^{er} janvier 2024, **30** Espaces France Services (dont 6 itinérants) sont labellisés dans l'Aisne.

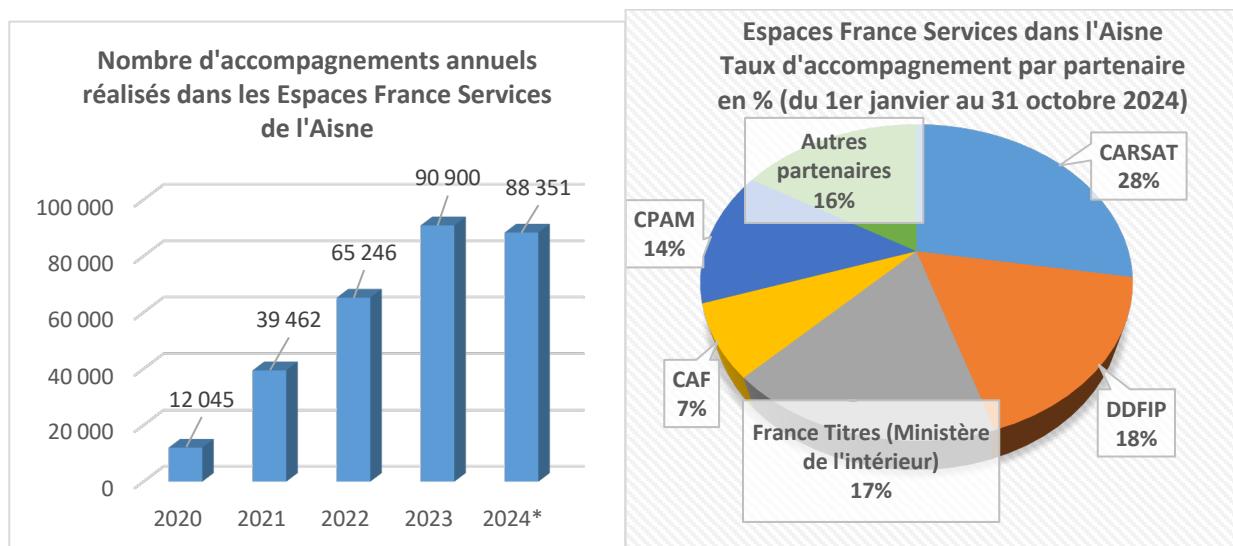


Chiffres clés pour 2024 (période du 1^{er} janvier 2024 au 31 octobre 2024).

Plus de 88 351 accompagnements réalisés (+ 47% depuis 2022)

90,7% de démarches finalisées (+ 7 points depuis 2022)

95,9% usagers satisfaits de l'accompagnement (plus de 826 avis recueillis)



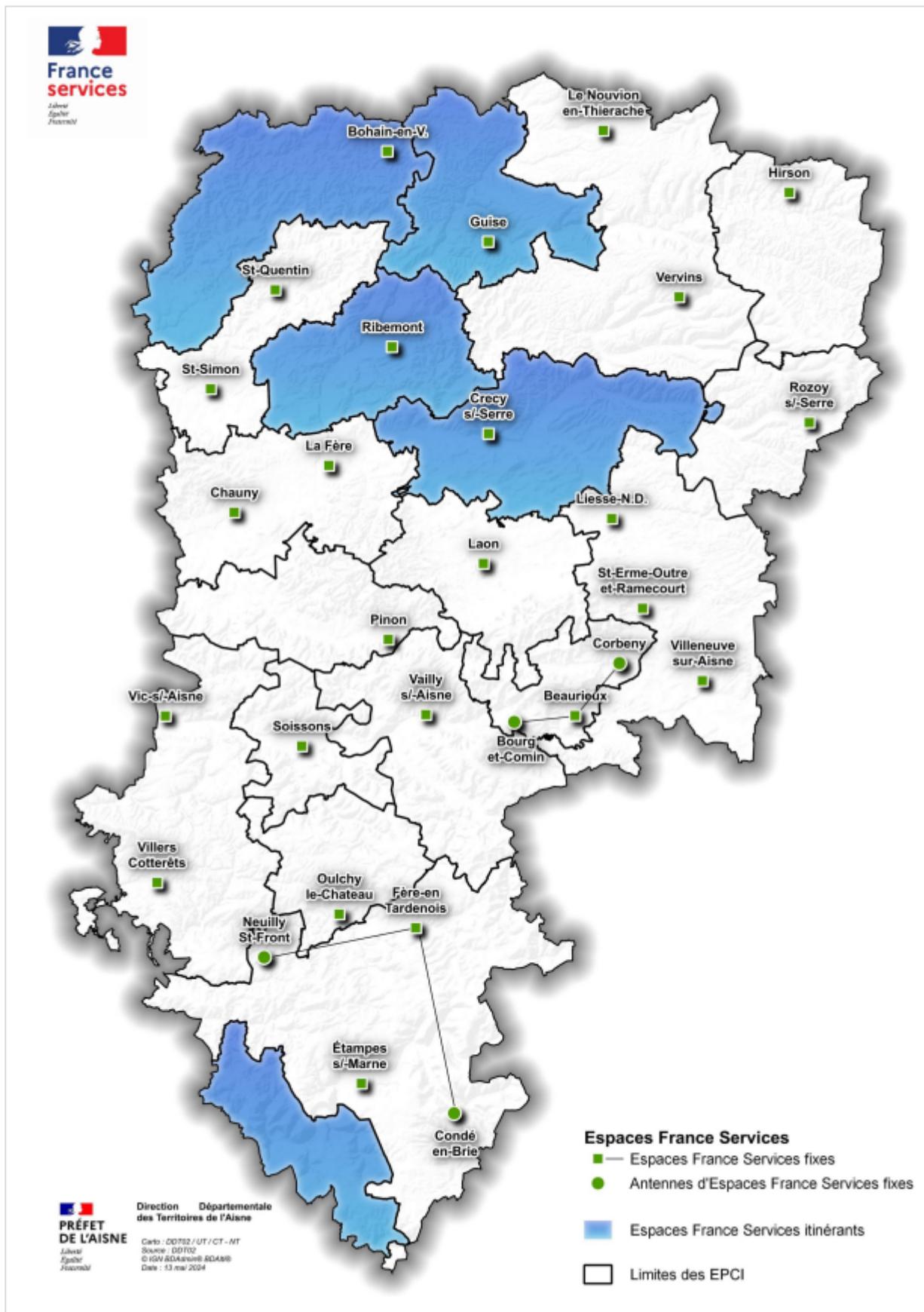
*données 2024 provisoires : période du 1^{er} janvier 2024 au 31 octobre 2024



Une **expérimentation** est actuellement menée dans l'Aisne, au sein de **16 Espaces France Services** volontaires qui accueillent les **Pôles d'appui à la scolarité (PAS)**.

Le PAS est un **nouveau service rendu aux parents et responsables légaux d'enfants présentant des besoins éducatifs particuliers**. Il s'agit de proposer des réponses de 1^{er} niveau, opérationnelles, pour mieux scolariser les élèves de la maternelle au lycée. Les permanences organisées dans les Espaces France Services permettent de recevoir les bénéficiaires dans un lieu neutre et confidentiel.

Carte des Espaces France Services dans l'Aisne au 1^{er} janvier 2024



❖ Les Unités Territoriales d'Action Sociale (UTAS)

Services de proximité du Département, les 6 UTAS (répartis sur 7 sites) accueillent et accompagnent toute personne résidant sur le territoire de compétence, dans le cadre des politiques d'action sociale définies par la loi ou décidées par l'Assemblée Départementale.

Les sites sont les suivants :

- Château-Thierry ;
- La Fère ;
- Laon ;
- Saint-Quentin ;
- Soissons ;
- Thiérache : site de Guise ;
- Thiérache : site de Hirson.

De nombreux services :



Des équipes dédiées au service de la population : Assistants sociaux, éducateurs spécialisés, chargés d'insertion, médecins, psychologues, puéricultrices, auxiliaires de puériculture, personnels administratifs etc.

1.3 Développement des territoires

❖ Le programme Petites Villes de Demain

Le programme Petites Villes de Demain (PVD), lancé en octobre 2020, est un programme national visant à renforcer les moyens des élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité pour bâtir et concrétiser leurs projets de territoires jusqu'en 2026.

L'appui de l'État se traduit notamment par un soutien à l'ingénierie et une priorisation dans les financements sur la base de conventions signées avec d'autres partenaires dont notamment le Département (aux côtés de la Banque des Territoires), des chambres consulaires, de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH), des structures locales d'ingénieries etc.

Pour confirmer leur engagement dans le programme, les collectivités lauréates ont signé leur convention d'adhésion. Ce premier pas leur a permis d'accéder à l'offre de services PVD et notamment au financement à 75 % d'un poste de chef de projet. Le cadre de contractualisation du programme Petites Villes de Demain est l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) dont la majorité d'entre elles sont d'ores et déjà signées (au 1^{er} novembre 2024).

Dans l'Aisne, département multipolarisé, de nombreuses villes ont été sélectionnées. Ainsi, 25 villes situées sur 12 intercommunalités, en candidature seule ou groupée ont été retenues.

Carte des communes lauréates du programme Petites Villes de Demain



● Commune sélectionnée

■ EPCI contenant au moins un dispositif Petite ville de demain

■ Commune retenue dans le programme Action cœur de ville

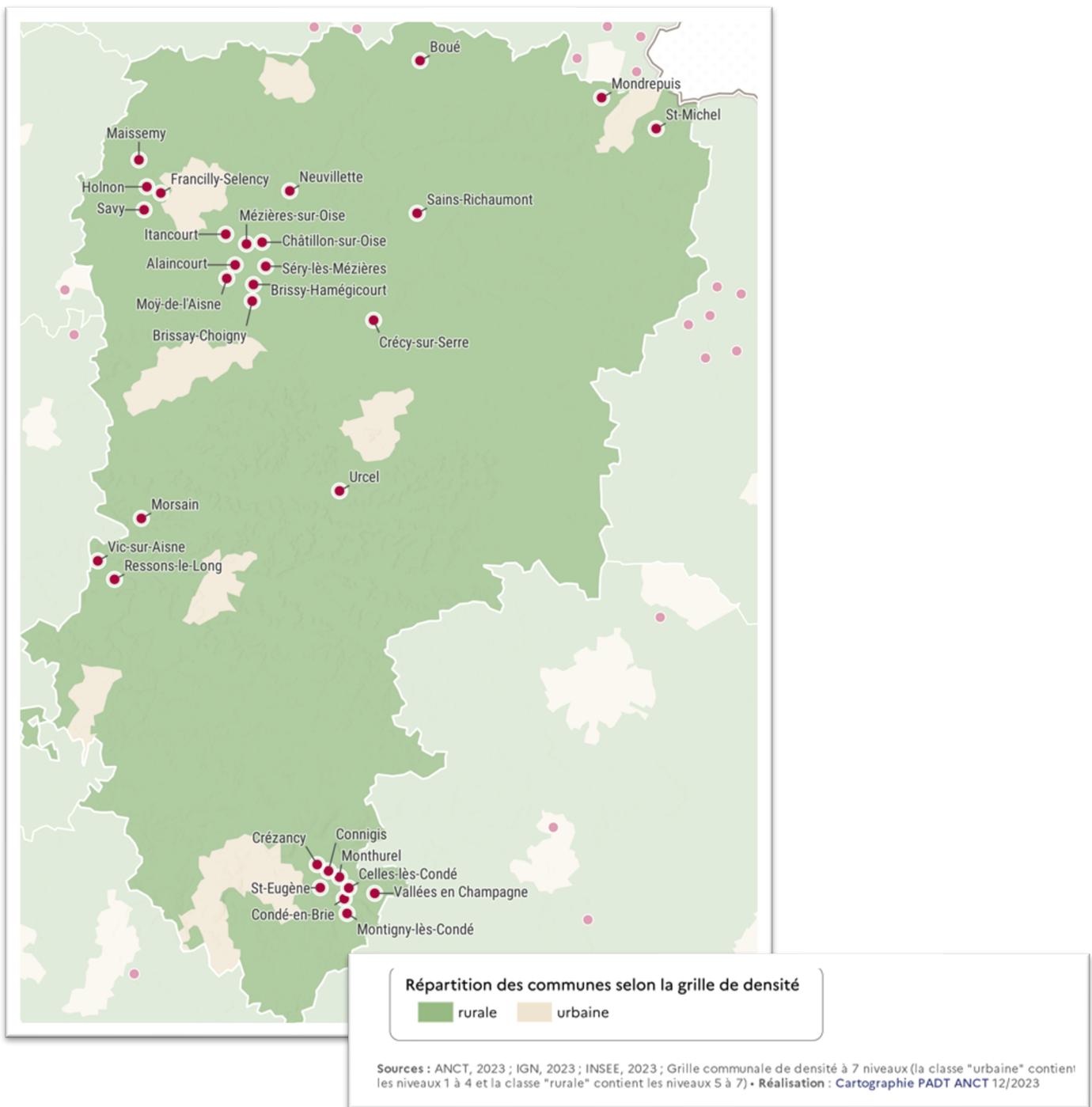
Source : ANCT 2020, IGN 2020, 17/12/2020

❖ Le programme Villages d'avenir

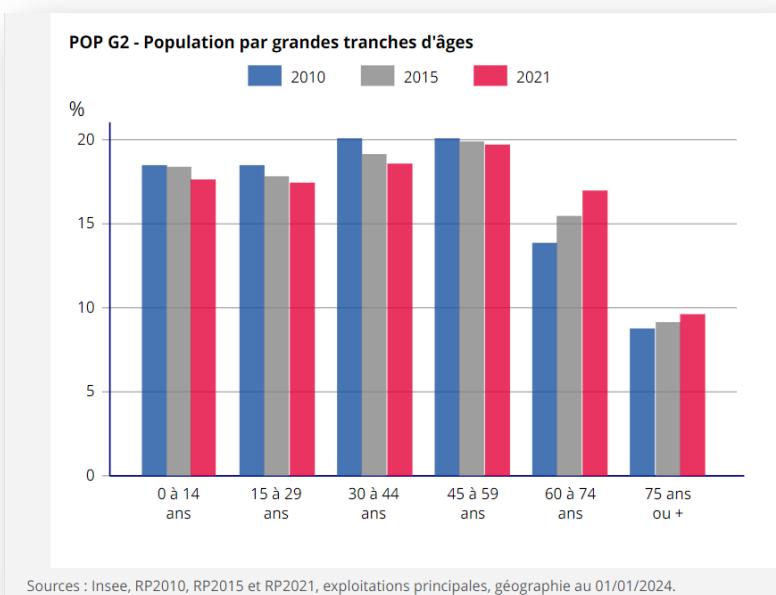
Annoncé le 15 juin 2023 dans le cadre du plan France Ruralités, le programme Villages d'avenir vise à accompagner des communes rurales de moins de 3 500 habitants dans la réalisation de leurs projets de développement. A l'image du programme Petites Villes de Demain, les communes labellisées pourront ainsi bénéficier d'un soutien en ingénierie et être orientées vers les dispositifs d'aides existants de l'État ou d'autres partenaires financeurs au travers notamment de l'appui d'un interlocuteur identifié.

Dans l'Aisne, **30 communes** (sur un total de 122 communes lauréates à l'échelle régionale) sont bénéficiaires de ce nouveau programme. D'autres communes axonaises pourraient être sélectionnées lors d'une prochaine vague, au regard de l'avancement de leurs projets.

Carte des communes lauréates du programme Villages d'avenir (décembre 2023)

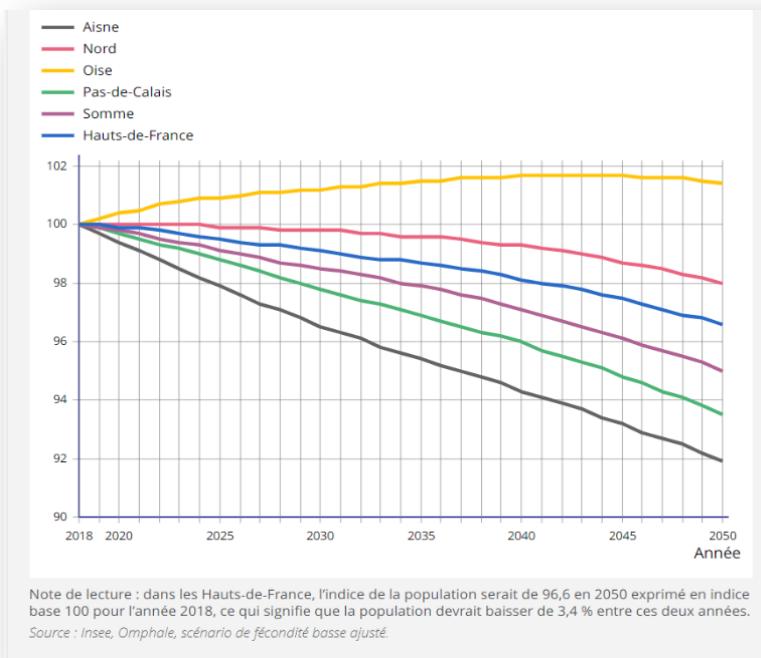


1.4 Une population vieillissante



Entre 2010 et 2021, il est constaté sur le territoire, une diminution progressive de la tranche « 0 à 44 ans », un maintien relatif de la part de la population âgée entre 45 et 59 ans et une augmentation des « 60 à 74 ans » qui enregistrent une hausse d'environ 2 points en 2021. Il en est de même pour la tranche « 75 ans ou + » qui connaît une augmentation (environ trois points sur la période 2010-2021).

1.5 Démographie à l'horizon 2050



Si les tendances démographiques récentes se poursuivent, d'ici 2050, la population dans les Hauts-de-France devrait baisser de 3,4 % entre 2018 et 2050.

Le solde migratoire négatif du département de l'Aisne contribuerait en majeure partie à la baisse de la population axonaise. En effet, d'après le graphique ci-contre produit par l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), l'Aisne constituerait le territoire le plus touché par le phénomène de baisse démographique. Ainsi, le

territoire axonais serait susceptible de connaître une baisse de sa population de 8% entre 2018 et 2050. Les personnes de 65 ans ou plus représenteraient 28,4% de la population contre 25% dans la région.

1.6 Contexte économique et emploi dans l'Aisne

❖ Tableaux de bord

Emplois salariés (en milliers)				Variations (en %)			
	3 ^e trim. 2023	2 ^e trim. 2024	3 ^e trim. 2024	Trimestrielle	Annuelle		
Aisne	158,0	158,1	158,5	0,3	0,3		
Hauts-de-France	2 134,2	2 139,5	2 141,6	0,1	0,3		
Emplois intérimaires (en milliers)				Variations (en %)			
	3 ^e trim. 2023	2 ^e trim. 2024	3 ^e trim. 2024	Trimestrielle	Annuelle		
Aisne	5,1	4,5	4,4	-3,8	-13,9		
Hauts-de-France	66,5	64,5	64,7	0,4	-2,6		
Taux de chômage en %				Variations (en %)			
	3 ^e trim. 2023	2 ^e trim. 2024	3 ^e trim. 2024	Trimestrielle	Annuelle		
Aisne	10,6	10,5	10,6	0,1	0,0		
Hauts-de-France	9,2	9,0	9,1	0,1	-0,1		
Demandeurs d'emploi (A-B-C)				Variations (en %)			
	4 ^e trim. 2023	3 ^e trim. 2024	4 ^e trim. 2024	Trimestrielle	Annuelle		
Aisne	49 100	47 890	48 280	0,8	-1,7		
Hauts-de-France	513 540	506 950	513 370	1,3	-0,0		
Nombre de créations d'entreprises (janv. 2024 à déc. 2024)				Variations (en %)			
Aisne	5 000		8,4				
Hauts-de-France	69 820		7,8				
Nombre de défaillances d'entreprises des douze derniers mois (déc. 2023 à nov. 2024)				Variations (en %)			
Aisne	360		32,2				
Hauts-de-France	4 790		11,3				

Source : Tableau de bord de la conjoncture : Hauts-de-France INSEE 4 février 2025

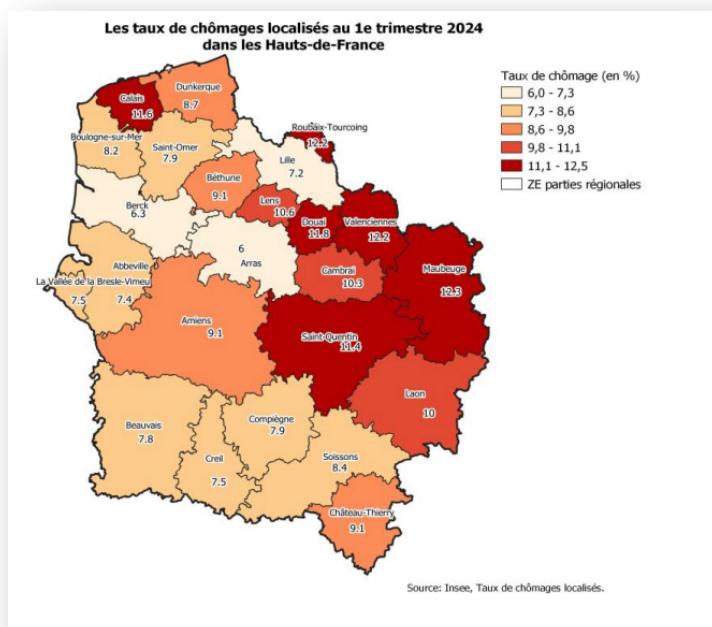
Emploi – Chômage au sens du recensement	Département : Aisne (02)	Arrondissement : Château-Thierry (021)	Arrondissement : Laon (022)	Arrondissement : Saint-Quentin (023)	Arrondissement : Soissons (024)	Arrondissement : Vervins (025)	Région : Hauts-de-France (32)
Emploi total (salarié et non salarié) au lieu de travail en 2021	170 476	21 073	48 565	44 844	33 958	22 037	2 170 121
dont part de l'emploi salarié au lieu de travail en 2021, en %	88,0	84,8	89,2	89,8	88,3	84,6	89,5
Variation de l'emploi total au lieu de travail : taux annuel moyen entre 2015 et 2021, en %	-0,4	-0,5	-0,7	-0,1	-0,3	-0,4	0,4
Taux d'activité des 15 à 64 ans en 2021	72,9	75,9	72,9	71,3	74,2	71,1	72,2
Taux de chômage des 15 à 64 ans en 2021	16,3	13,9	16,1	17,6	15,6	18,1	14,8

Sources : Insee, RP2015 et RP2021 exploitations principales en géographie au 01/01/2024

L'arrondissement de Vervins constitue le territoire au sein duquel le taux d'activité des 15-64 ans est le plus faible (cinq points de moins environ par rapport à l'arrondissement de Château-Thierry). Ce taux d'activité départemental reste relativement proche du taux d'activité à l'échelle de la région Hauts-de-France.

❖ Chômage, revenus et pauvreté en Hauts-de-France

Les taux de chômage localisés au 1^{er} trimestre 2024 dans les Hauts-de-France



❖ Revenus et pauvreté en 2021

Revenus	Département : Aisne (02)	Arrondissement : Château-Thierry (021)	Arrondissement : Laon (022)	Arrondissement : Saint-Quentin (023)	Arrondissement : Soissons (024)	Arrondissement : Vervins (025)	Région : Hauts-de-France (32)
Nombre de ménages fiscaux en 2021	224 492	28 912	65 692	54 898	45 448	29 542	2 480 731
Part des ménages fiscaux imposés en 2021, en %	45,2	51,5	44,8	44,2	47,3	38,5	47,7
Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2021, en euros	20 920	22 130	20 890	20 460	21 500	19 420	21 420
Taux de pauvreté en 2021, en %	18,8	14,6	18,6	20,7	16,7	23,2	18,0
<i>Avertissement : Pour des raisons de secret statistique, certains indicateurs peuvent ne pas être renseignés. A cause de l'absence de données de certains DOM, le niveau France n'est pas disponible (voir les données niveau France métropolitaine).</i>							
<i>Sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal en géographie au 01/01/2024</i>							

Le taux de pauvreté correspond à la proportion des individus dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Il est fixé à 60 % du niveau de vie médian de la population et correspond à un revenu disponible de 1 102 euros par mois pour une personne vivant seule et 2 314 euros pour un couple avec deux enfants âgés de moins de 14 ans.

Dans l'Aisne, le **taux de pauvreté** était de **18,8%** en **2021**, soit **0,8 point au-dessus** des Hauts-de-France.

1.7 Indicateurs sociaux

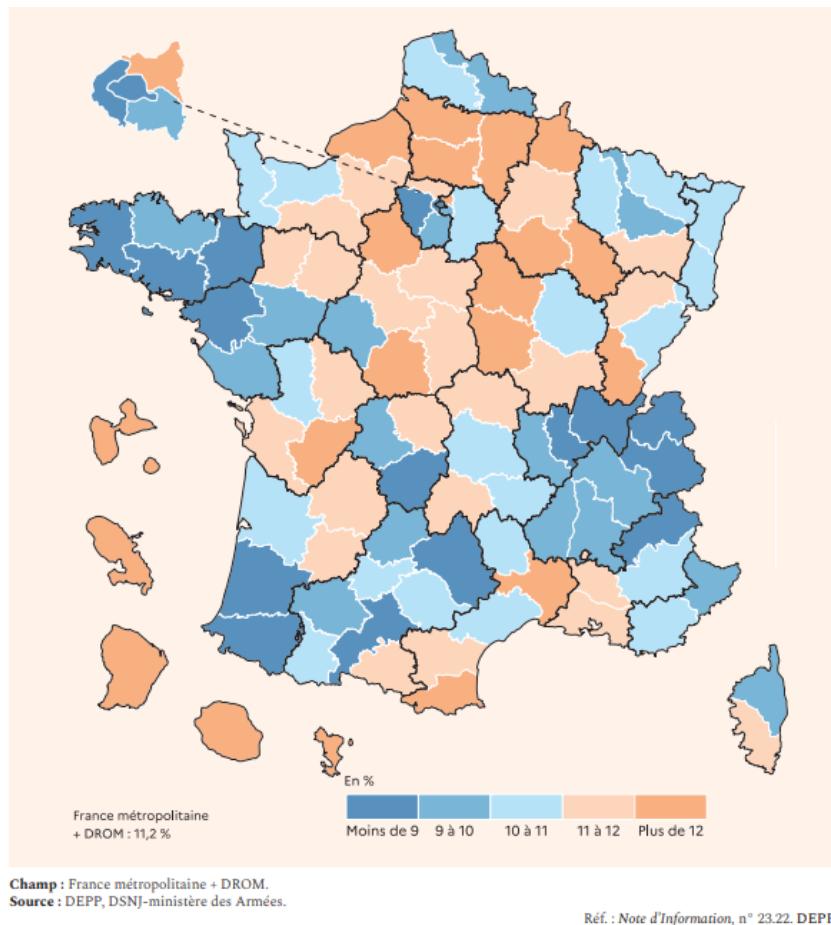
❖ Illettrisme

La situation d'illettrisme vise des personnes qui ont été scolarisées en langue française et qui, arrivées à l'âge adulte, ne parviennent pas pour autant à être autonomes avec l'écriture, la lecture, avec les outils numériques dans des situations simples de la vie quotidienne.

Le **taux d'illettrisme** picard des 18-65 ans en 2020 est nettement au-dessus de la moyenne nationale : **11 %, soit 4 points de plus que le taux métropolitain (7%)**. L'Aisne se place dans les départements de France où l'illettrisme est le plus élevé avec un taux de **13%**.

La situation est également alarmante pour les **jeunes participants à la journée défense et citoyenneté** puisqu'ils sont 15,7% en 2022 (soit une hausse de 3 points depuis 2020 – résultats à nuancer en raison de la crise sanitaire) en difficulté de lecture (constat Journées Défense Citoyenneté), contre 12,3% en Région Hauts-de-France et 11,2 % en France métropolitaine et DROM (données Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance). Les départements du Nord de la France ou entourant l'Île-de-France sont les plus touchés par ces difficultés en lecture.

❖ Pourcentage de jeunes en difficulté de lecture par département (JDC 2022)



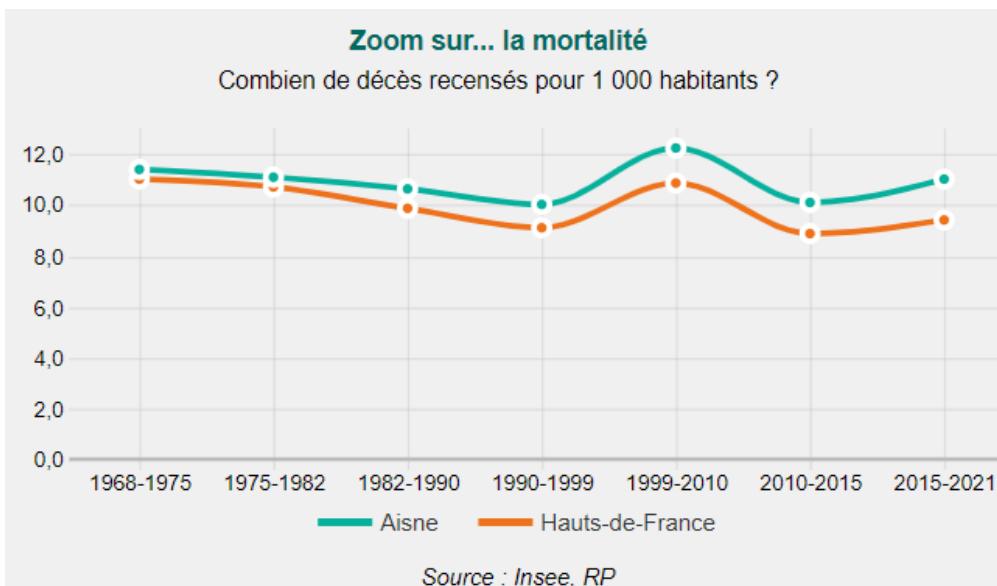
Part des jeunes en difficulté de lecture et en très grande difficulté de lecture à l'échelle des départements des Hauts-de-France

	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme
Part des jeunes en difficulté de lecture (en %)	15,7	9,6	12,6	10,6	13,2
Part des jeunes en très grande difficulté de lecture (en %)	6,9	4,3	4,9	4,8	5,6

Source : ministère des Armées - DSNJ, DEPP.

Une part de la population est également exclue, de ce fait, de l'utilisation des outils numériques. **La crise sanitaire de 2020 a mis en lumière que l'illectronisme est venu parfois s'ajouter à l'illettrisme** (cf. paragraphe « l'Aisne, un territoire particulièrement fragile en matière d'inclusion numérique »).

❖ Mortalité



Le Département affiche un taux de mortalité de l'ordre 11,4 % sur la période 2015-2021. Ce taux est relativement élevé (9,2 % à l'échelle nationale) et a peu diminué ces dernières années.

❖ Mortalité prématurée



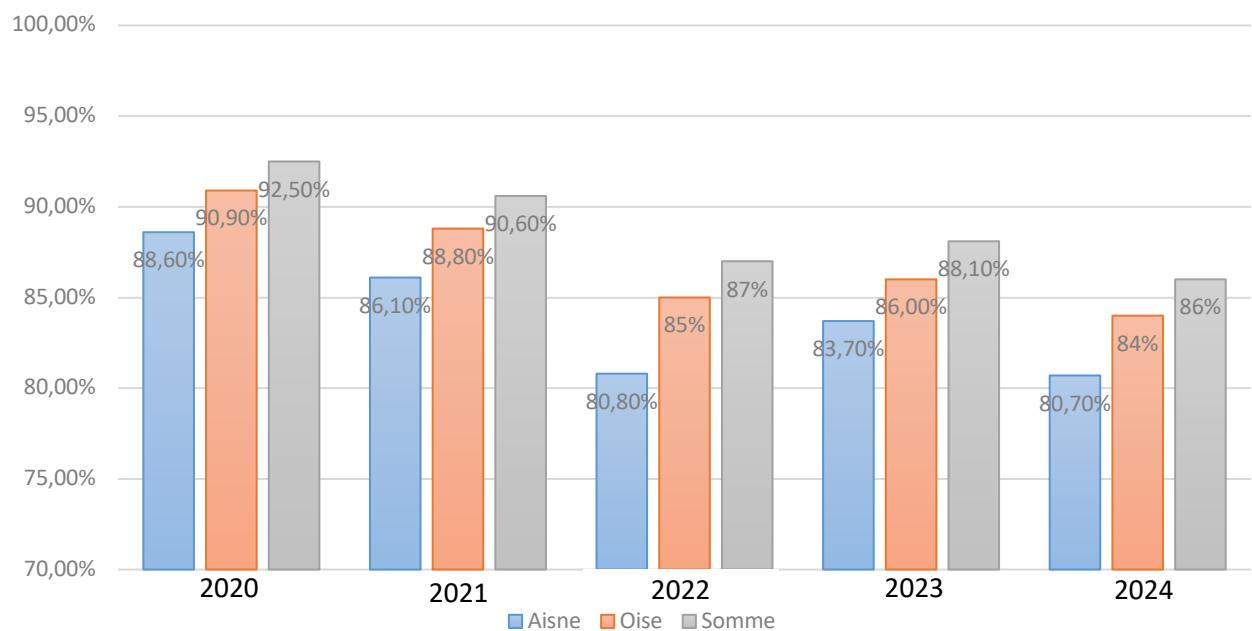
Source : INSEE Taux de mortalité standardisée – 0-64 ans (prématurée) – données 2023

L'Aisne connaît un **taux de mortalité prématurée** (avant 65 ans) **élevé** de l'ordre de 2,1 % en 2023. Si ce taux est similaire en Région Hauts-de-France, le taux de mortalité prématurée au niveau national est quant à lui de 1,7 pour l'année 2023.

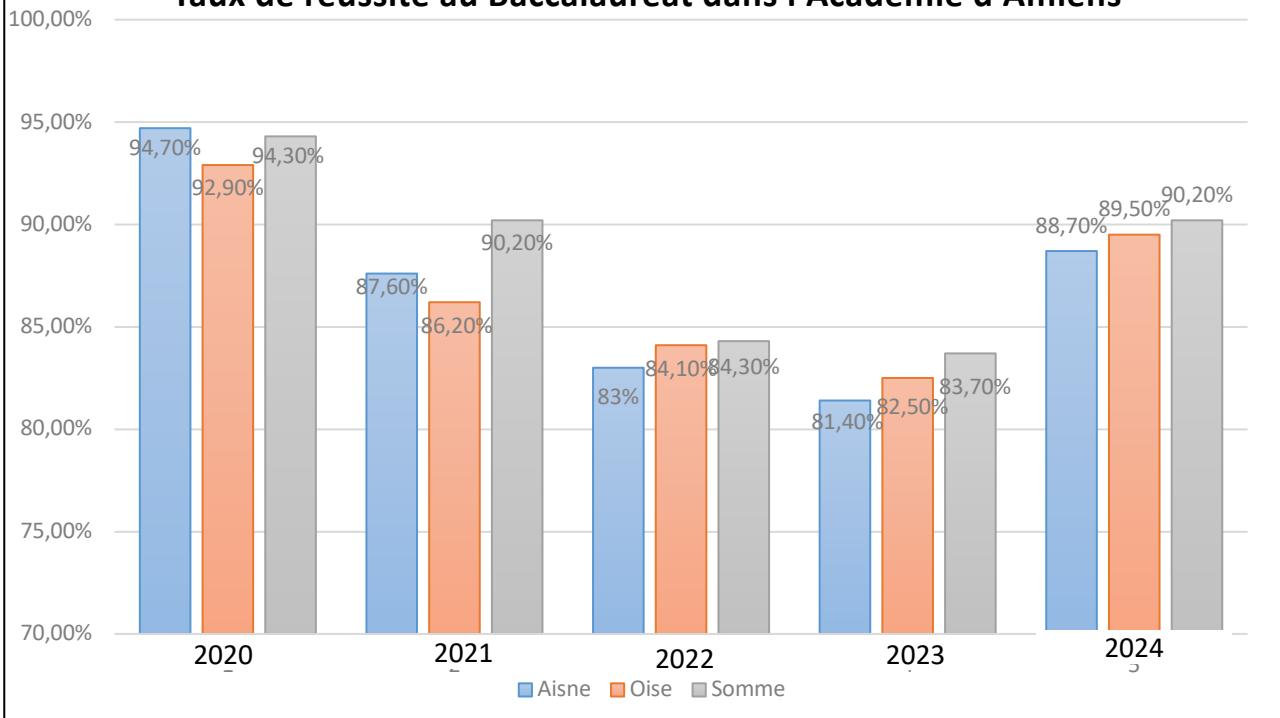
Il est noté, toutefois, une diminution de ce taux au cours des 20 dernières années.

❖ **Réussite scolaire**

Taux de réussite au Diplôme National du Brevet (DNB) dans l'Académie d'Amiens



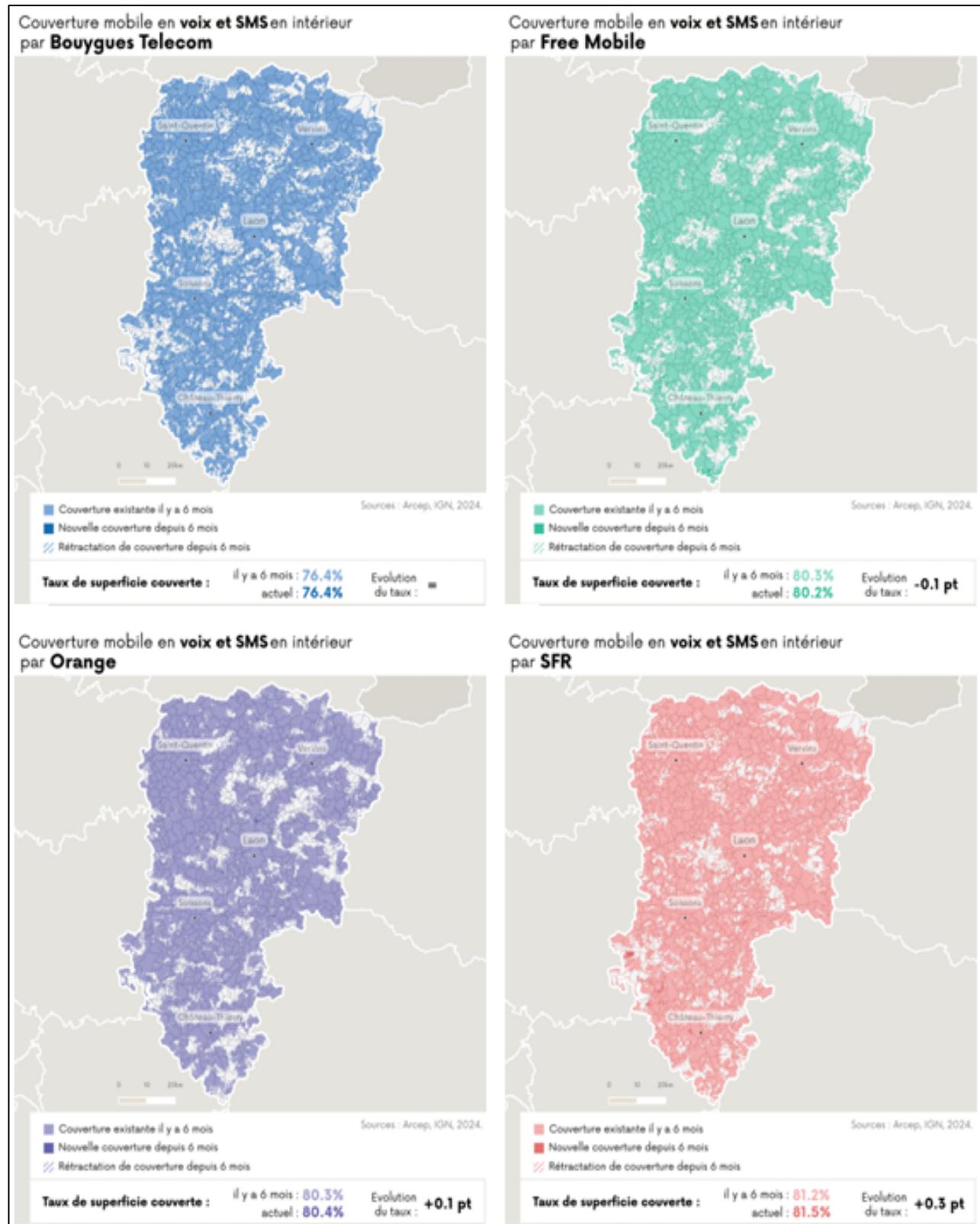
Taux de réussite au Baccalauréat dans l'Académie d'Amiens



1.8 Accessibilité

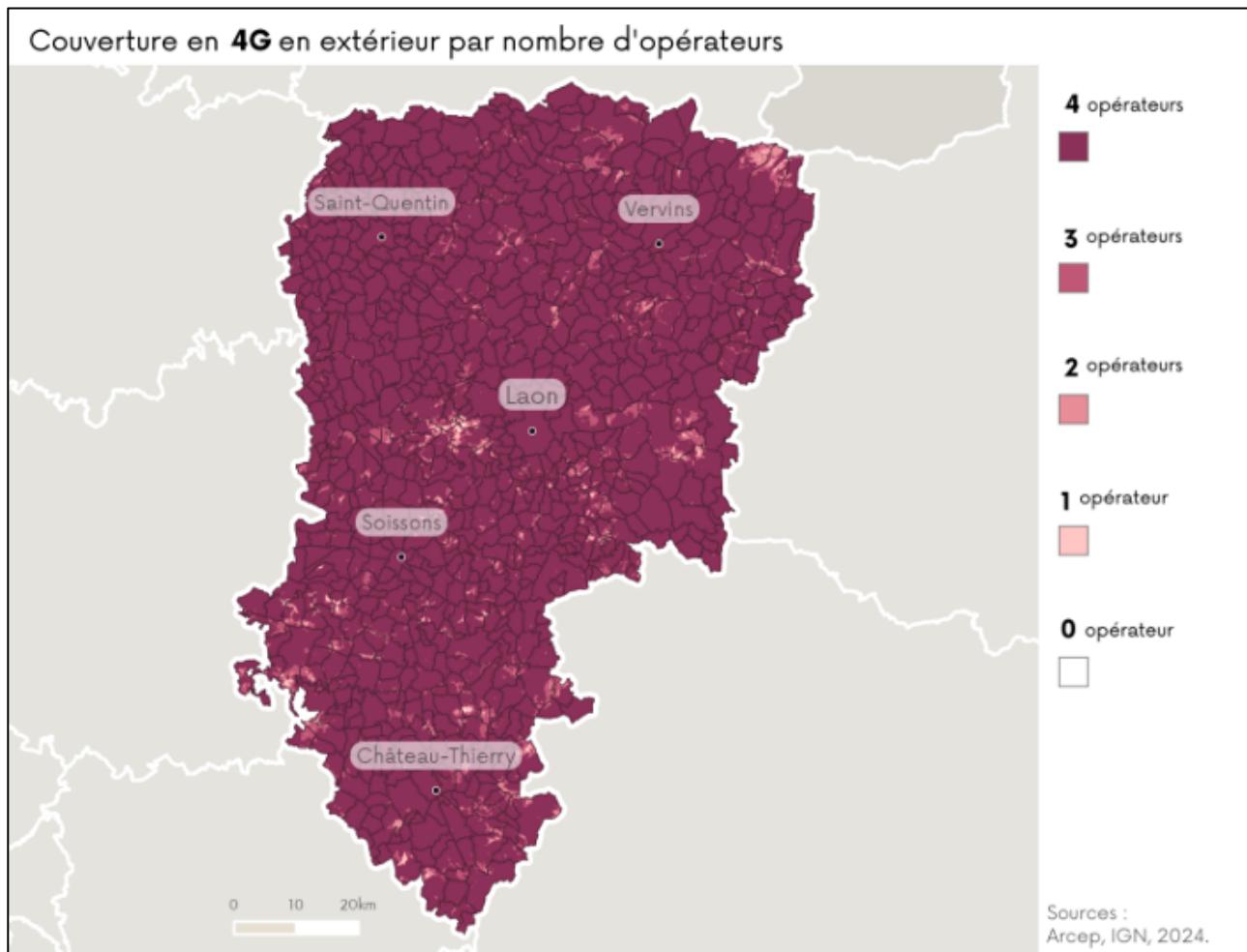
❖ Accès à la téléphonie mobile

Taux de couverture téléphonie mobile par opérateur en 2024

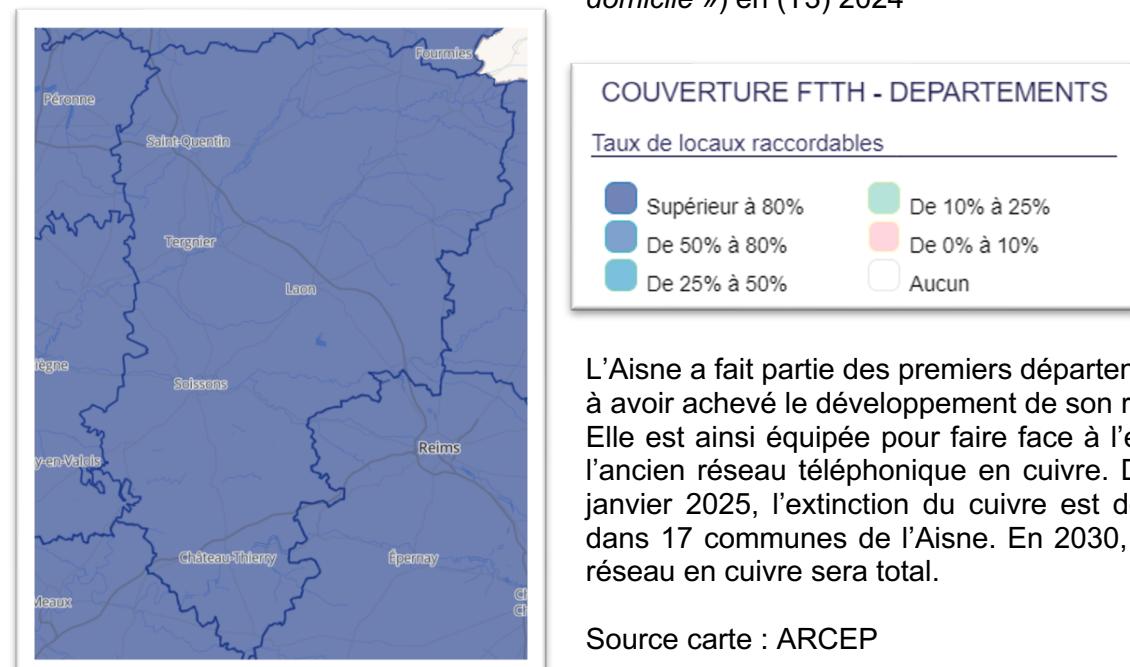


❖ Accès au très haut débit

Surface couverte en 4G selon le nombre d'opérateurs

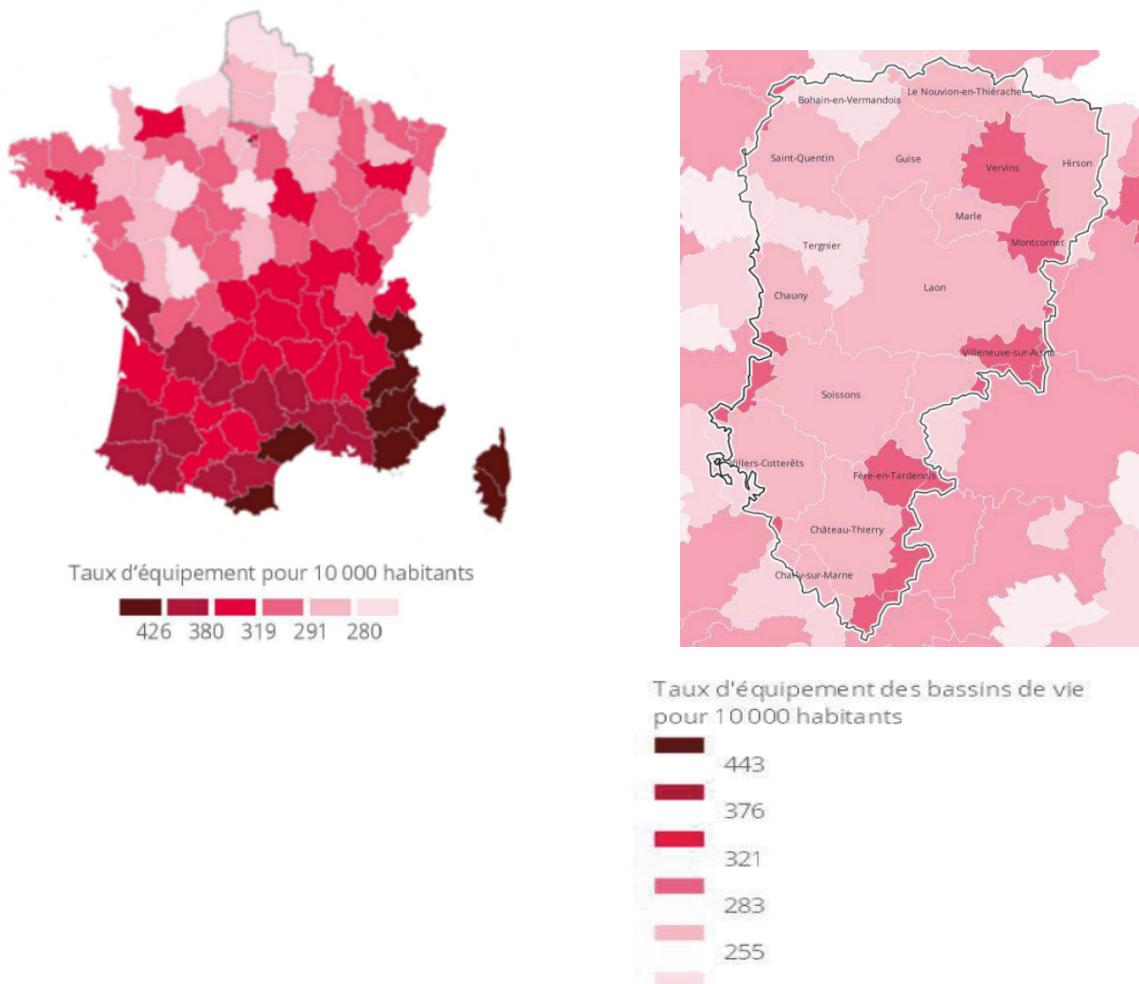


Couverture FFTH (« *Fiber to The Home* », ce qui signifie en français « *Fibre optique jusqu'au domicile* ») en (T3) 2024



❖ **Accès au travail et aux équipements de services**

Taux d'équipements à l'échelle nationale et de l'Aisne pour 10 000 habitants (2021)

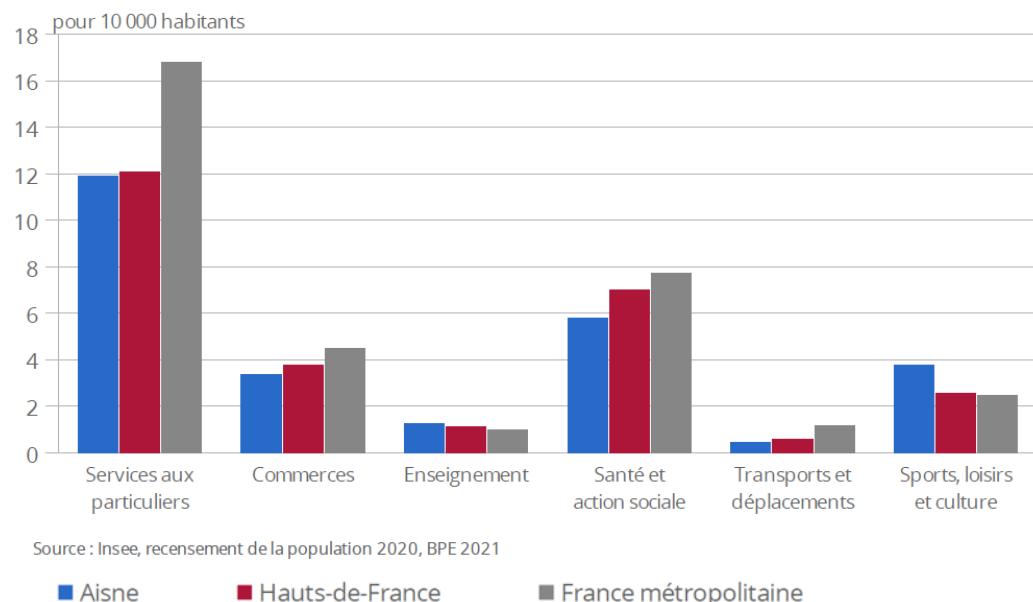


Source : Insee, recensement de la population 2020, BPE 2021

N.B : Un équipement correspond à un commerce ou un service à la population, public ou privé, recensé dans la base permanente des équipements (BPE) de l'INSEE.

Il est à noter que le département de l'Aisne compte 14 030 équipements et services à la population, soit 265 équipements pour 10 000 habitants (contre 271 en région Hauts-de-France et 336 en France métropolitaine).

Taux d'équipements par typologie : comparatif à l'échelle de la France métropolitaine, des Hauts-de-France et de l'Aisne (2021)



Distance domicile-travail, accès aux équipements de services

Il est constaté par l'INSEE en 2019, une distance médiane domicile-travail de 13 kilomètres dans l'Aisne, soit une augmentation de 5 kilomètres par rapport à 1999. Cette augmentation importante s'explique par la périurbanisation et la concentration de l'emploi dans les pôles. Plus précisément encore, pour **29%** des couples biactifs résidant dans l'Aisne (couple dans lequel les deux adultes travaillent et perçoivent un salaire), la distance moyenne du lieu de travail excède 30 kilomètres (donnée issue d'un rapport paru en janvier 2023 sur la distance domicile-travail pour les couples biactifs).

Part de la population éloignée des équipements de services

Indicateurs (en %)	Aisne	France métropolitaine
Équipements de proximité (plus de 7 minutes) <i>Exemple : boulangeries, médecins généralistes, artisans du bâtiment etc.</i>	8,3	3,0
Équipements intermédiaires (plus de 15 minutes) <i>Exemple : banques, piscines ouvertes au public etc.</i>	4,3	2,7
Équipements supérieurs (plus de 30 minutes) <i>Exemple : hypermarchés, cinémas, services d'urgences médicales etc.</i>	0,8	1,6

Source : Insee, Recensement de la population (RP) : Base permanente des équipements (BPE) 2021 : distancier Metric

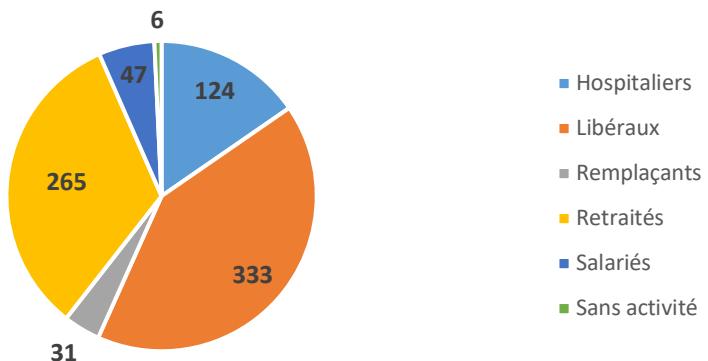
La part de la population éloignée des équipements de services en 2021 varie de 0,8 % à 8,3 % dans l'Aisne selon la gamme d'équipement.

❖ Densité médicale

Nombre de médecins généralistes dans l'Aisne

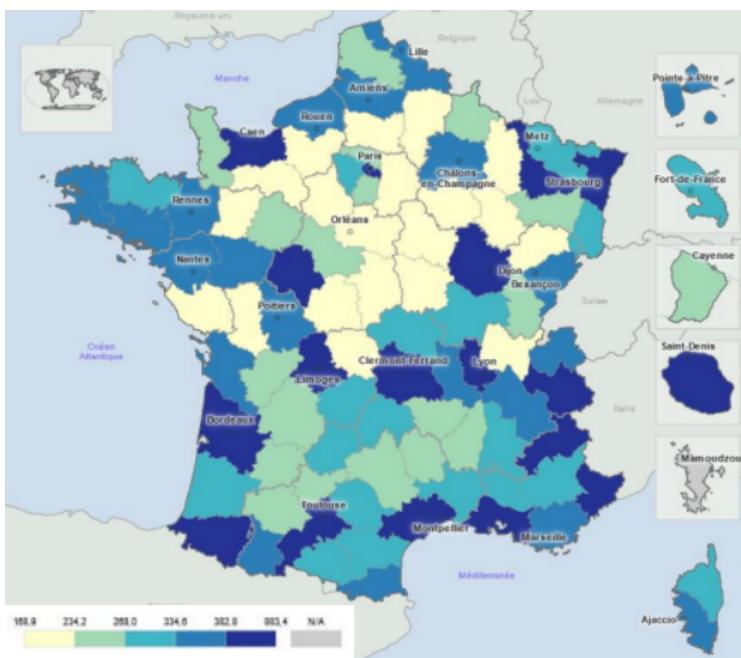
(source : ordre des médecins 2024)

Total de 806 médecins généralistes décomposé comme suit



Il est constaté une relative stabilité du nombre de médecins généralistes dans le département ainsi que de sa composition ces dernières années.

Répartition départementale des densités médicales des médecins en activité pour 100 000 habitants en 2024



Source : Atlas de la démographie médicale en France – situation au 1^{er} janvier 2024 – Conseil National de Ordre des Médecins

La densité médicale constitue le ratio rapportant les effectifs de médecin (omnipraticiens, spécialistes...) à la population d'un territoire donné.

Chiffrés clés dans l'Aisne (au 1^{er} janvier 2024) :

Nombre de médecins actifs y compris retraités en cumul emploi retraite et remplaçants : 1 157

Nombre de médecins actifs réguliers : 974

Age moyen des médecins en activité régulière : 51,3 ans (48,1 ans au niveau national)

Évolution de l'effectif des médecins en activité régulière entre 2010 et 2024 : -18,4%

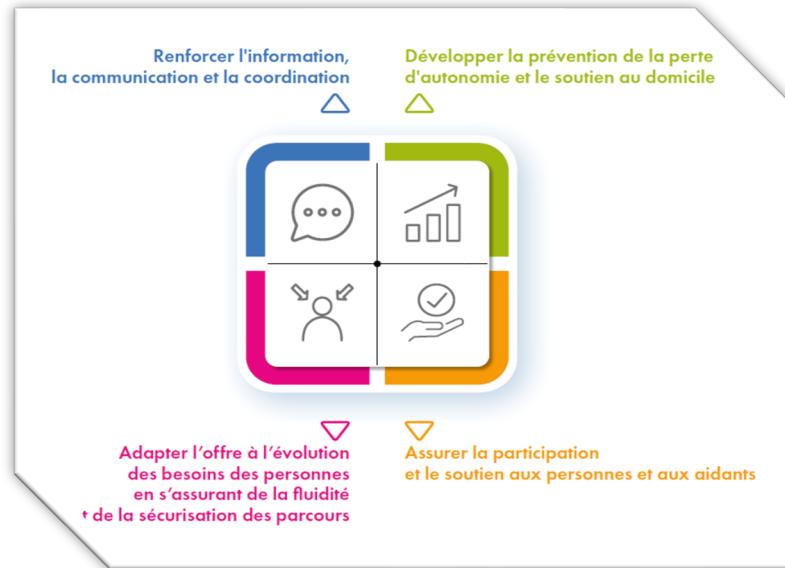
2 Le Département, acteur du territoire

2.1 Politique en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap

Adopté en octobre 2024, le schéma départemental de l'autonomie s'articule autour de 4 orientations stratégiques et de 22 fiches-actions issues :

- du bilan du précédent schéma ;
- de la large concertation conduite avec les acteurs de l'autonomie, du milieu spécialisé comme du droit commun ;
- du diagnostic de l'offre et des besoins du territoire axonais ;
- d'une consultation par voie d'enquête auprès du grand public et des élus locaux ;
- de l'organisation de rencontres de l'autonomie thématiques.

Ces orientations prennent en compte les nombreux défis des politiques de l'autonomie et s'inscrivent en synergie et en complémentarité avec l'écosystème des acteurs de l'autonomie, à l'image de la création, au niveau national et sociétal, de la 5^{ème} branche du régime général de la Sécurité sociale relative à l'autonomie et pilotée désormais par la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie).



Source de l'image : Schéma départemental de l'autonomie 2024-2028

En transversalité, elles visent à répondre, de manière agile et avec l'ensemble des partenaires de l'autonomie et acteurs du droit commun dans une visée inclusive, aux enjeux du vieillissement inéluctable de la population, du choix des personnes de vivre à domicile le plus longtemps possible, de la simplification attendue par les usagers de leurs démarches, de la coordination des acteurs à optimiser, de l'adaptation de l'offre aux besoins croissants et en évolution des personnes à initier, d'une approche en parcours de vie des personnes à faciliter, d'une attractivité des métiers de l'autonomie à renforcer, d'un soutien aux aidants à organiser, d'une politique de lutte contre l'isolement et de prévention de la perte d'autonomie à amplifier, d'une participation des personnes à soutenir en respectant le principe de l'autodétermination.

❖ Personnes en situation de handicap



La politique en faveur des personnes handicapées représente, en 2024, **100,4 millions d'euros** (hors frais personnel de la collectivité).

Services aux personnes en situation de handicap

55 établissements et services du champ du handicap pour lesquels le Département a compétence exclusive [Service d'accompagnement à la vie sociale – Etablissement d'Accueil Non Médicalisé (SAVS-EANM)] et/ou partage la compétence avec l'ARS [Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés – Foyer d'Accueil Médicalisé (SAMSAH/FAM)]

2 209 places, en accueil de jour ou en structure d'hébergement



Délai moyen de traitement des demandes : **2,5 mois** (2024)

Nombre de personnes ayant au moins un droit ouvert à la MDPH : **51 017**

Nombre de décisions et avis rendus par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) : **48 138**

Téléservice : <https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/02>

583 enfants en situation de handicap bénéficiant du transport scolaire adapté

Nombre d'ETP dans les établissements et services médico-sociaux pour personnes handicapée : **1 054** (2023)

Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement d'une personne handicapées (ASH) : **1 426** (2023)

Nombre de bénéficiaires de la prestation de compensation du handicap (PCH) : **3 505**

Nombre de bénéficiaires de l'allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP) : **433**

❖ Personnes âgées



La politique en faveur des personnes âgées représente, en 2024 : **100,4 millions d'euros** ((hors frais personnel de la collectivité)

Services aux personnes âgées en établissement (57% des places sont habilitées à l'aide sociale)

61 Etablissements d'Hébergement pour les Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), dont **40** habilités à l'aide sociale

5 486 places d'hébergement permanent installées, **98** places d'hébergement temporaire, **113** places d'accueil de jour

9 résidences autonomie (473 places)

299 places au sein des **6** unités de soins longue durée

Service personnes âgées à domicile

49 services d'aide et d'accompagnement à domicile autorisés (dont **24** habilités à l'aide sociale)



Nombre ETP : **3 362** dans les EHPADs (données 2023)

Nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile : **8 688**

Nombre de bénéficiaires de l'APA en établissement : **Environ 4 200 (Schéma départemental de l'Autonomie 2024-2028)**

Nombre de demandes d'aides techniques (instrument ou équipement permettant de compenser la perte d'autonomie) : **199**

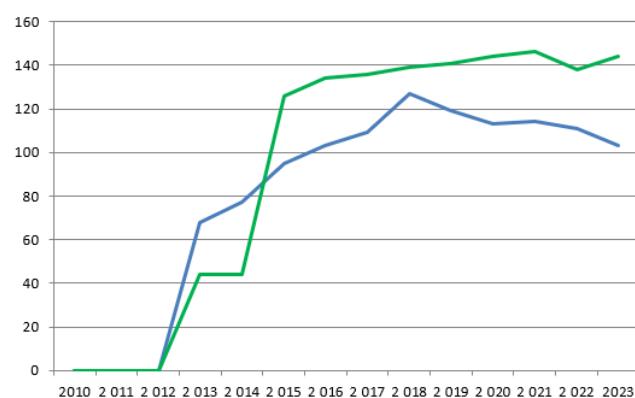
Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement (ASH) : **1 253 (2023)**

❖ Le dispositif d'accueil familial

Le dispositif compte 103 accueillants familiaux pour 193 places agréées pour les personnes âgées et handicapées. Actuellement, 144 accueillis personnes bénéficient de ce dispositif.

Evolution de l'accueil familial pour les personnes âgées et handicapées

— Nombre de familles d'accueil — Nombre total de bénéficiaires



❖ **L'habitat inclusif**

A ce jour, 8 habitats inclusifs sont ouverts et accueillent 70 personnes. D'ici 2029, 18 habitats inclusifs permettant aux personnes d'être intégrées dans la vie de la cité et de vivre chez elles, devraient ouvrir. Ils concerteront 90 personnes âgées et 99 personnes en situation de handicap.



2.2 Politique d'insertion et de lutte contre la pauvreté

Un programme départemental d'insertion (PDI) a été adopté en 2016 pour une durée de 5 ans (2016 à 2020) avec comme principales orientations l'accès à l'emploi et la dynamisation des parcours d'insertion.

Ce PDI a été prolongé jusqu'à juin 2024. L'emploi restant la finalité de la politique d'Insertion du Département de l'Aisne, l'ambition est de faire évoluer le PDI en Programme Départemental pour l'Insertion et l'Emploi (PDIE) pour la période courant de 2025 à 2028.

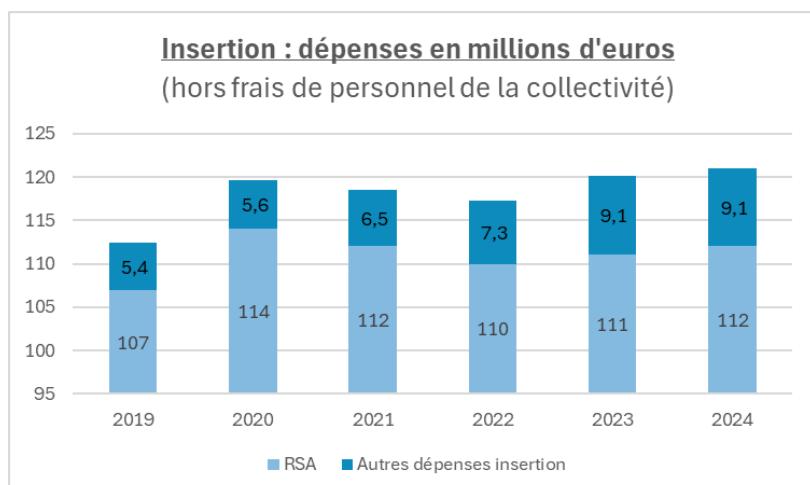
Les trois orientations du PDIE sont :

- **Orientation 1** : assurer une meilleure maîtrise du dispositif RSA et lutter contre l'exclusion ;
- **Orientation 2** : mieux adapter l'accompagnement aux besoins des bénéficiaires du RSA en les rendant acteurs de leur parcours ;
- **Orientation 3** : dynamiser les parcours des bénéficiaires du RSA et faciliter leur retour à l'activité et à l'emploi.

La validation du PDIE fera l'objet d'un vote lors d'une l'Assemblée départementale début 2025 pour une entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2025.

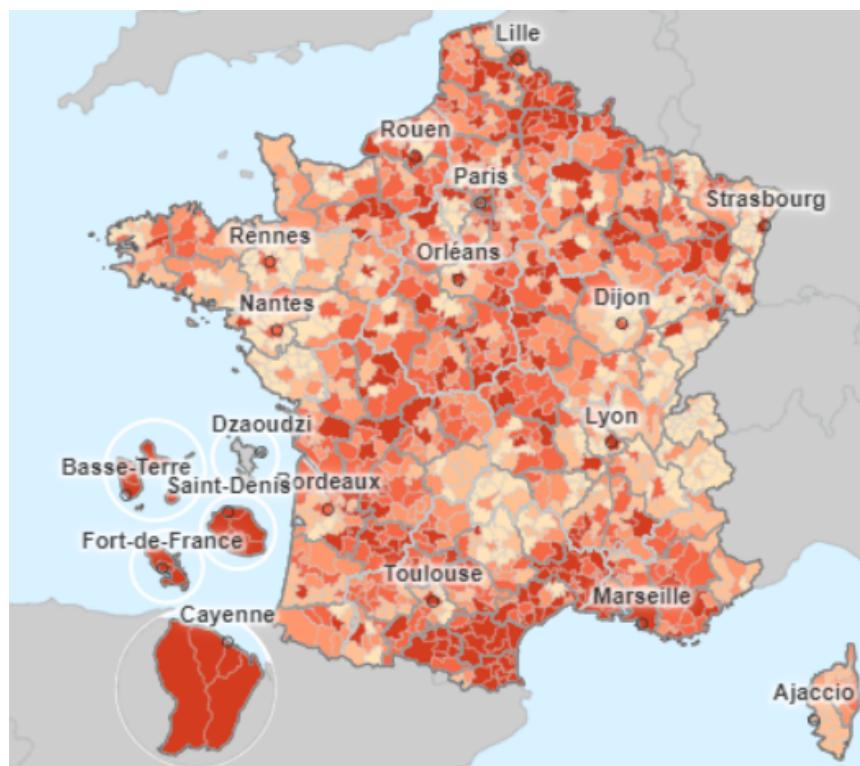


En 2024, l'insertion représente **112 millions d'euros** (hors frais personnel de la collectivité).

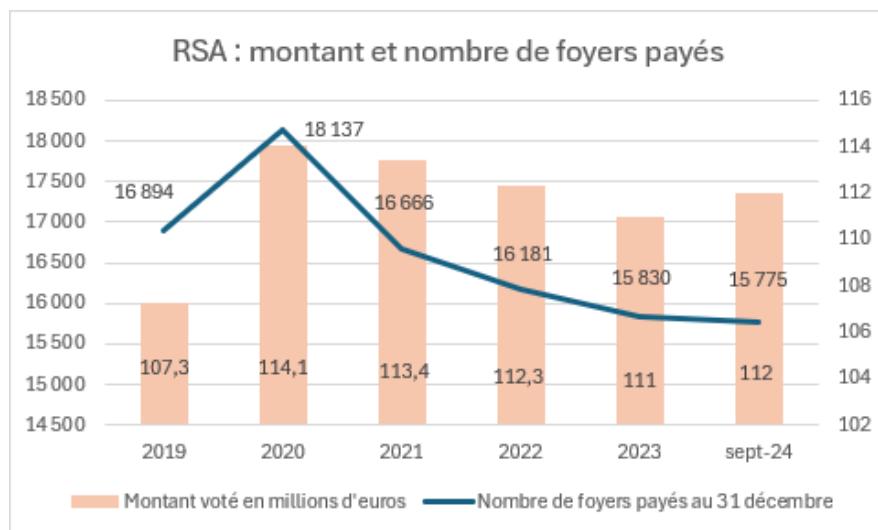
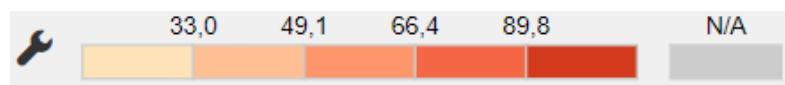


Source : Département de l'Aisne

Part des allocataires du RSA en 2022 (Nombre pour 1 000 habitants de 15 à 64 ans)



© Observatoire des territoires, ANCT 2024



Source : Département de l'Aisne

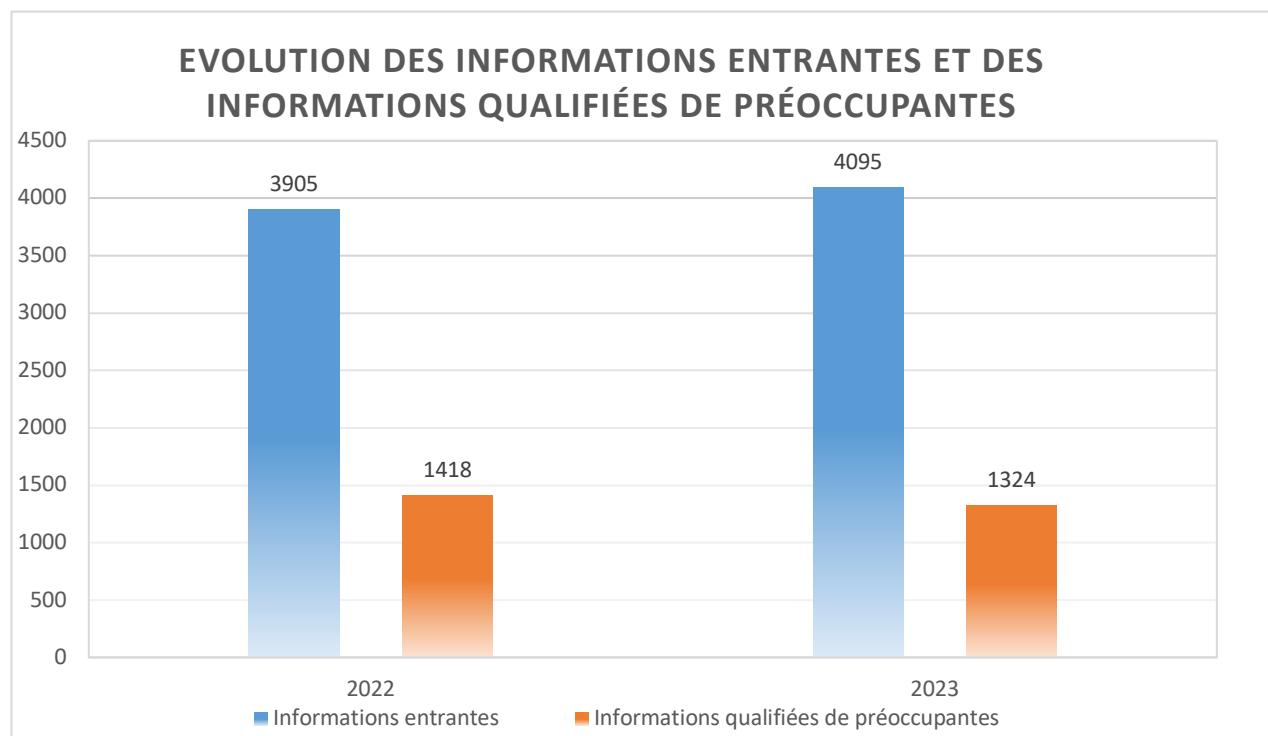
2.3 Politique enfance famille



Budget enfance famille **2023 : 94,2 millions €** (hors frais de personnel de la collectivité).

- Nombre d'Assistants Familiaux salariés : **633** (en hausse de 1,8 % par rapport à 2021).
- **2,4** jeunes confiés en moyenne à chaque assistant en 2022 (en hausse depuis 2020).
- L'accueil familial représente en 2022 au total **64 %** des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) (80% en 2013).

❖ Evolution de l'activité ASE (Aide Sociale à l'Enfance)



Source : Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance 2023 (ODPE)

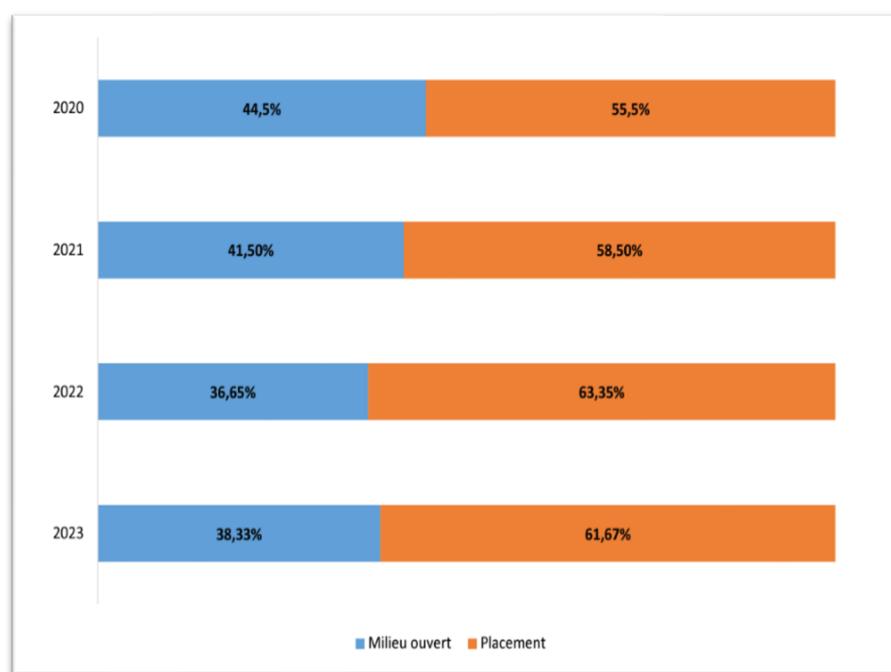
Comme pour l'année 2022, l'année 2023 a connu une augmentation du nombre d'IE (Informations Entrantes) et une baisse sensible des qualifications en IP (Informations Préoccupantes). Ainsi parmi 4095 informations entrantes, 1324 ont été qualifiées de préoccupantes.

Cette baisse s'explique par une augmentation des signalements à l'autorité judiciaire que le Département reçoit en copie pour information et qui ne sont pas toujours suivis d'une demande d'évaluation sociale. A noter également un accroissement des signalements mettant en cause des adultes autres que les détenteurs de l'autorité parentale.

❖ Répartition des mesures ASE entre milieu ouvert et placement

Deux principaux modes d'intervention sont différenciés : les mesures en milieu ouvert et les mesures de placement. Les premières recouvrent les interventions à domicile. Les secondes correspondent essentiellement à des mesures de placement en dehors du milieu familial.

En 2023, 61,67% des mesures d'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) constituent des mesures de placement.



Source : Observatoire Départementale de l'Enfance 2023 (ODPE)

❖ Les bénéficiaires de l'ASE en 2023

3 913 bénéficiaires de mesures d'aide sociale à l'enfance
(**3 590** en 2022)

1 500 bénéficiaires de mesures en milieu ouvert

2 413 bénéficiaires de mesures en placement
Dont **185** PEAD et **246** MNA

566 mesures administratives
(**454** en 2022)

934 mesures judiciaires
(**862** en 2022)

2 224 enfants confiés à l'ASE
(**2 129** en 2022)

189 placements directs
(**145** en 2022)

*MNA : Mineurs non accompagnés / PEAD : Placement éducatif à domicile

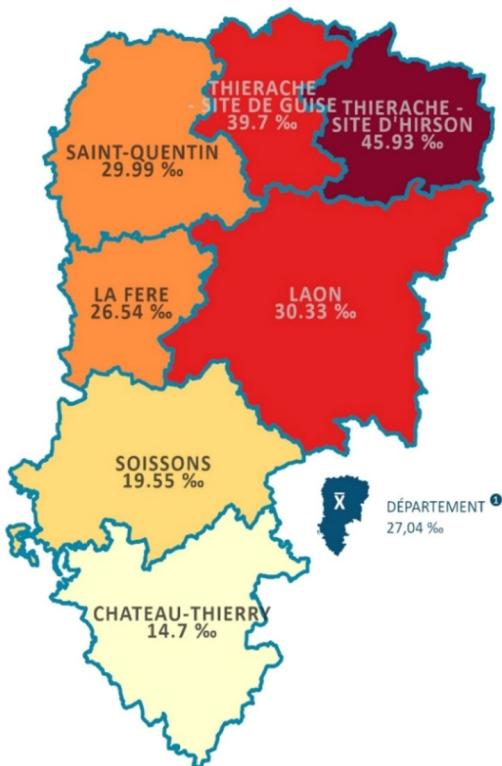
Source : Observatoire Départementale de l'Enfance (ODPE) 2023

❖ **Evolution du ratio de mineurs bénéficiaires de l'ASE**

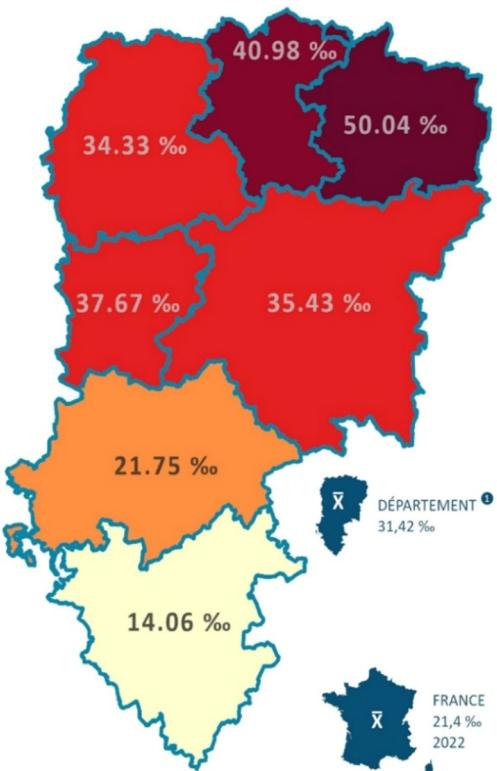
OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

MINEURS BÉNÉFICIAIRES DE L'ASE AU 31 DÉCEMBRE 2023
Évolution du ratio 2022 - 2023

2022



2023



Évolution du ratio de mineurs bénéficiaires (%)

CHATEAU-THIERRY

SOISSONS

LA FERE

SAINST-QUENTIN

LAON

THIERACHE - SITE DE GUISE

N THIERACHE - SITE D'HIRSON

2020 2021 2022 2023



< 17.5

entre 17.5 et 20

entre 20 et 30

entre 30 et 40

entre 40 et 50

> 50

Limites des UTAS



Édition : 28/05/2024

Conception cartographique

Service S.I.G. du Conseil départemental

Sources : BD TOPO IGN / DI - DEF du CD02 / Service pilotage et prospectives.

Ratio rapporté à la population des - de 18 ans de l'UTAS.

❖ Mineurs accueillis par l'ASE

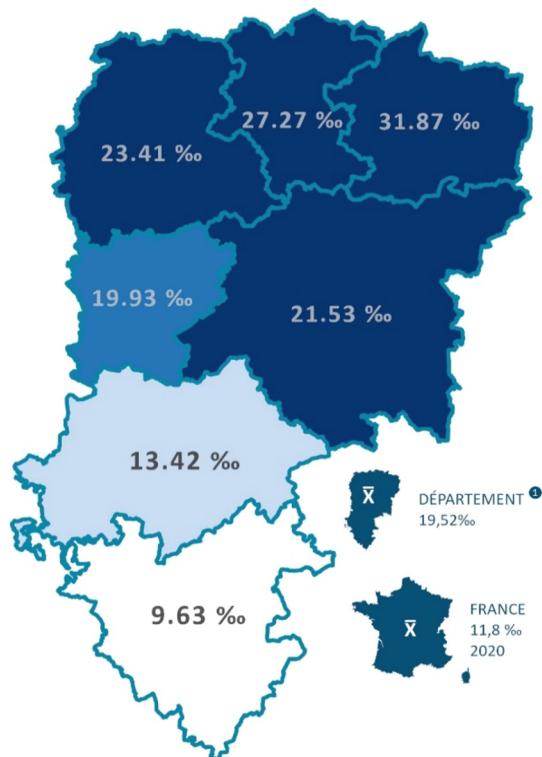
OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

MINEURS ACCUEILLIS PAR L'ASE AU 31 DÉCEMBRE 2023
Évolution du ratio 2022 - 2023

2022



2023



Évolution du ratio de mineurs pris en charge (%)

CHATEAU-THIERRY

SOISSONS

LA FERE

SAINTE-QUENTIN

LAON

THIERACHE - SITE D'HIRSON

THIERACHE - SITE DE GUISE

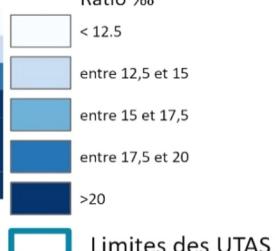
2020

2021

2022

2023

Ratio %^①



Édition : 28/05/2024

Conception cartographique

Service S.I.G. du Conseil départemental

Sources : BD TOPO IGN / DI - DEF du CD02 / Service pilotage et prospectives.

① Ratio rapporté à la population des - de 18 ans de l'UTAS.

❖ **Etablissements relevant de l'ASE**

Type d'accueil	Nombre d'établissements	Capacité (nombre de places)
Accueil d'urgence et d'évaluation EDEF (Etablissement départemental de l'Enfance et de la Famille)	7	82
MECS AJP (Accueil et soutien des Jeunes en difficulté et des Personnes handicapées)	7	86
MECS La Cordée	4	46
MECS Fondation MVE (Mouvement pour les Villages d'Enfants)	1	60
Centre Maternel	2	50
Accueil Parents Enfants EDEF (Etablissement départemental de l'Enfance et de la Famille)	1	25
Placements éducatifs à domicile (PEAD)	2	135
Accompagnement MNA (Mineurs non accompagnés)	3	264

MECS=Maisons d'Enfants à Caractère Social

❖ **Les mineurs non accompagnés**

Les mineurs non accompagnés (MNA) désignent la population des mineurs de nationalité étrangère se trouvant sur le territoire français sans responsable légal ou adulte en tenant lieu et dont la situation a fait l'objet d'une évaluation conduite par les services d'un Conseil départemental concluant à la minorité de la personne et à son état d'isolement (article R. 221-11 du CASF). Les articles L. 112-3 et L. 221-2-2 du CASF (Code de l'Action Sociale et des Familles) font référence à la notion de « *mineurs privés temporairement ou définitivement de la protection de leur famille* » et précisent qu'ils entrent dans le droit commun de la protection de l'enfance et relèvent donc à ce titre de la compétence des Départements. Le taux de reconnaissance de minorité est passé de 29,41% en 2022 à 30% en 2023.

2.4 Politique action sociale de proximité



Budget total 2024 : **645 505 €**

❖ Présentation

Le Conseil départemental, en sa qualité de chef de file de l'action sociale, doit veiller à mettre en place une **politique cohérente du premier Accueil Social Inconditionnel de Proximité**.

A ce titre, il réalise des **permanences sociales** dans de nombreux lieux du département. Le maillage du département est établi en fonction de la réalité du terrain, du nombre de bénéficiaires, de la couverture ou non du périmètre par les transports en commun, des possibilités d'accueil et logistiques locales. De telle façon que chaque personne ayant besoin d'une écoute sociale professionnelle puisse trouver cette écoute et cet accueil à **moins de 20 minutes de chez elle**.

Le Département de l'Aisne s'attache à **maintenir le maximum de lieux d'accueil au plus près des populations** (rural et quartiers des villes), **diversifier et renforcer les lieux de permanences au plus près des publics** (bibliothèques, médiathèques, centres sociaux, Espaces France Services etc.).

Il mène **un travail continu d'analyse des besoins** pour **recentrer les permanences vers des lieux où les usagers sont en demande** (besoin avéré), et pour permettre aux publics, en particulier les plus en difficulté ou en manque de mobilité, de pouvoir rencontrer un travailleur social. Une évaluation régulière de la pertinence des différents sites de permanence est effectuée.

Cela s'inscrit dans une démarche **d'amélioration continue de la qualité de service rendu à la population**. Elle répond à la nécessité d'un accueil inconditionnel social de proximité, en complémentarité des visites à domicile qui restent des moyens de contact primordiaux avec les populations.

❖ Finalité

Toute personne en situation de fragilité sociale doit pouvoir être accueillie et écoutée, trouver une réponse à sa problématique ou être orientée vers un interlocuteur en capacité de l'accompagner.



- En 2023, **69 207 personnes ont été écoutées** (soit une baisse de 1,95 % par rapport à 2022, l'année 2021 avait néanmoins connue une hausse de 29 % par rapport à 2020), que ce soit par le biais des permanences avec ou sans rendez-vous, de visites à domicile ou de rendez-vous en présentiel ou téléphoniques.
- **Le Département compte 115 lieux de permanences** dont 108 hors UTAS. Ce chiffre comprend les 18 Espaces France Services.
- **Taux de couverture de premier accueil social inconditionnel du département accessible à moins de 30 minutes : 100%**.

	<i>Situation au 31/12/2021</i>	<i>Situation au 31/12/2022</i>	<i>Situation au 31/12/2023</i>
Nombre de structures (hors dispositif Conseil départemental de l'Aisne) ou lieux qui sont engagés dans la démarche de premier accueil inconditionnel	105	106	108
Nombre de personnes reçues par les structures premier accueil social inconditionnel (Conseil départemental de l'Aisne uniquement)	14 846	14 526	17 175 (+ 18% sur 1 an)

Source : Département de l'Aisne

2.5 Politique Sport



Budget total 2024 de : **1,1 M€ dédié au sport**

85 733 licenciés

54 comités
départementaux
soutenus

1 062 clubs sportifs

17,4 licences pour 100 axonais (soit +3 licences par rapport à 2022)

Les 3 principaux sports représentés :

Football Équitation Tennis



L'augmentation du nombre de licences sportives sur l'année 2024 par rapport à 2022 doit être interprétée avec prudence en raison des effets de la crise du COVID-19 sur les années 2020 à 2022.

❖ Syndicat Mixte de l'Ailette et de la Bièvre

Le Département finance le Syndicat mixte de l'Ailette et de la Bièvre chaque année au titre du soutien des sites destinés aux sportifs et aux loisirs. En 2024, la dotation votée s'est élevée à 1 600 000 €.

❖ Label Terre de Jeux



Le département de l'Aisne a obtenu la labellisation Terre de Jeux en décembre 2020.

Cette démarche a consisté à s'appuyer sur la **dynamique des JO PARIS 2024** pour impulser des initiatives autour du développement du sport sur le territoire auprès de publics cibles, en particulier les collégiens, les publics en situation de handicap et les comités sportifs.

Dans le prolongement de 2023, **des délégations féminines de Cuba, Algérie et Colombie ont été accueillies** dans le Département avec un soutien du Conseil départemental à hauteur de 20 000 €.

- Actions en faveur des collégiens :

Cap collège olympique : initié dès l'année scolaire 2021-2022, ce dispositif consiste à proposer pour une classe une offre d'interventions composée de 5 volets. Cette offre d'activités permet d'être sensibilisé et de découvrir le parasport, les valeurs de l'olympisme, des disciplines peu pratiquées en EPS, des athlètes axonais et des pratiques sportives diverses en fin d'année scolaire avec l'ensemble des classes engagées sur une journée à Cap'Aisne.

En 2024, 8 classes de 8 collèges différents (200 élèves de 5^{ème} et de 4^{ème}) ont bénéficié de ce dispositif.

40 000 €

Concernant la politique sportive auprès du mouvement sportif, plusieurs leviers ont été mis en place :

- **Valorisation des athlètes**

- Le dispositif **Bourse athlète "Performance"** a valorisé 20 athlètes en raison de leurs performances en 2023.

28 000 €

- Le Conseil départemental de l'Aisne a décidé de soutenir 2 athlètes supplémentaires (par rapport à 2023) de haut niveau, soit 8 athlètes pour les Jeux Paralympiques 2024. Ce partenariat permet de **soutenir financièrement ces athlètes**, qui pourront, en retour, être associés à des évènements portés par la collectivité.

27 000 €

- Deux actions auprès des comités sportifs :

- *Aide à l'achat de textile avec visuel du Conseil départemental pour les équipes départementales des comités.*

6 000 €

- *Accueils de délégations étrangères et manifestations diverses autour des JO*

20 000 €



Enfin, le Département a accueilli le **relais de la Flamme Olympique le 17 juillet 2024** à l'occasion de sa 58^{ème} étape du parcours ainsi que le relais de la Flamme Paralympique le 26 août 2024.

Pour fédérer et coordonner cet événement exceptionnel et notamment pour venir en appui aux 7 villes traversées, le Département a lancé la **marque AISNE2024**.



Passage de la Flamme Olympique à Axo'Plage& Passage de la Flamme Paralympique à Laon
Source : Photothèque du Département de l'Aisne

2.6 Politique Culture



Budget total de **5,5 millions €** (hors RH) affecté à la culture en 2024.

47 MANIFESTATIONS CULTURELLES CO-FINANCIÉES

Deux dispositifs s'adressant particulièrement aux collégiens :

- Dispositif Collège au cinéma : 2 861 bénéficiaires (année scolaire 2023-2024)
- Contrats Départementaux Culture et Collèges : 1 781 élèves concernés (année scolaire 2023-2024)

❖ **Bibliothèque départementale de l'Aisne (BDA)**



Budget BDA : **Fonctionnement : 365 300 € / Investissement : 148 000 €**

Le Service Lecture publique - Bibliothèque départementale de l'Aisne (SLP-BDA) a vocation à accompagner les bibliothèques communales et/ou intercommunales de l'Aisne et à soutenir le développement de la lecture publique.

Pour démocratiser l'accès à la culture et à l'information pour tous, le SLP-BDA propose plus de 300 000 documents (livres, DVD, CD), des ressources numériques, plus d'une centaine d'expositions itinérantes, 117 outils d'animations et 58 jeux aux 114 bibliothèques qu'il accompagne.

Le Service Lecture Publique - Bibliothèque Départementale de l'Aisne (SLP-BDA), encadre 14 Conseillers numériques au sein du Pôle Inclusion numérique, dans le cadre du plan départemental de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme. Ces conseillers sont répartis au sein des UTAS, de la Direction des Politiques d'Autonomie et de Solidarité (DPAS) et en itinérance dans des bibliothèques municipales ou intercommunales du territoire. Il participe également à la co-coordination départementale des acteurs de l'inclusion numérique aux côtés du Centre des Ressources Illettrisme et Illectronisme (CRII) de l'Aisne et des Centres sociaux connectés picards.

La plateforme RELAX (relaxaisne.com), permet à tous les Axonais d'accéder à des ressources numériques (vidéos, livres électroniques, musiques, presse ou encore des modules d'informatique, apprentissage des langues, soutien scolaire, etc.).



- 3 350 inscrits aux ressources numériques au 22 novembre 2024 ;
- 12 652 documents prêtés (activité de prêt impactée par le chantier RFID (Radio Frequency Identification, méthode visant à mémoriser et récupérer des données à distance)) ;
- 3 167 documents réservés par mois en moyenne par les bibliothèques.

- **L'action culturelle portée par la BDA en 2024 :**

Le SLP- BDA a mis en place le fil rouge **Arts de la parole**. A la faveur de l'ouverture de la Cité internationale de la langue française fin 2023, le SLP-BDA a souhaité construire son fil rouge annuel autour des arts de la parole en bibliothèque. Les bibliothèques participantes ont ainsi réfléchi à différents projets autour de cette thématique :

- Les bibliothèques du Sud de l'Aisne : Château-Thierry, Essômes-sur-Marne, Fère-en-Tardenois, Nogent-L'Artaud et Pavant ont axé leur projet sur le théâtre ;
- Les bibliothèques du Laonnois : Corbeny, Bruyères-et-Montbérault, Mons-en-Laonnois et Chambry ont choisi de travailler autour de la poésie ;
- Les bibliothèques du Chaunois : Chauny, Sinceny et Tergnier ont choisi les dialogues dans le cinéma comme axe de travail ;
- Les bibliothèques du Soissonnais : Belleu, Bucy-le-Long et Ressons-le-Long ont misé sur la chanson
- Les bibliothèques du Saint-Quentinois et de Thiérache : Alaincourt, Bohain-en-Vermandois, Guise et Ribemont ont travaillé autour de l'humour ;
- Les bibliothèques de la Champagne Picarde : Condé-sur-Suippe et Sissonne ont elles aussi misé sur l'humour comme axe de travail autour des arts de la parole ;
- La bibliothèque du Pays de la Serre : Chéry-lès-Pouilly a choisi de travailler sur le thème de l'humour ;
- Les bibliothèques de la Picardie des Châteaux : Anizy-le-Grand, Crécy-au-Mont et Coucy ont investi l'univers des contes.

92 actions ont été menées avec le concours de 25 bibliothèques et au bénéfice de 798 personnes dont 485 enfants et 313 adultes.

- **Les actions à destination des publics éloignés :**

4 actions ont été menées dans les centres pénitentiaires de Laon et Château-Thierry :

- 3 actions au bénéfice du public adultes avec le concours de l'association des Amis de la Fête du livre : Nuit de la lecture 2024, ateliers d'écriture et d'expression sur le récit autobiographique, cafés littéraires dans le cadre de la Fête du livre de Merlieux-et-Fouquerolles ;

- 1 action au bénéfice de mineurs placés sous-main de justice au centre pénitentiaire de Laon : ateliers d'écriture et d'expression orale SLAM.

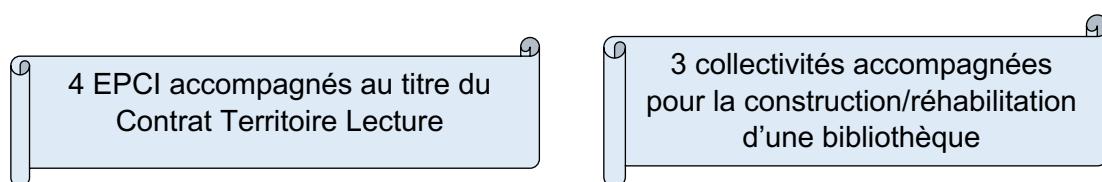
En 2024, 3 actions culturelles ont été mises en place autour du Facile à Lire (FAL) dans les bibliothèques de Le Nouvion-en-Thiérache, de Mons-en-Laonnois et d'Harly à destination de publics bénéficiaires de structures partenaires qui œuvrent dans le domaine du social tels que les CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale), le SISSAD (Syndicat Intercommunal de Services et Soins à Domicile), Tac-Tic animation, les Restos du cœur, l'association Accueil et Promotion.

Quelques actions partenariales ont été menées sur les territoires dans les bibliothèques de :

- Sissonne, projet de création d'un livre illustré avec l'ITEP (Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique) ;
- Chauny, projet "Je suis slogan" avec l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) de Chauny ;
- Bucy-le-Long, projet d'atelier biblio-créatifs ;
- Jussy, projet d'éducation culinaire avec l'AFAD (Aide Familiale à Domicile) et le concours du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement).

- **Activité des 114 bibliothèques adhérentes à la BDA :**

- ***Conseil et accompagnement des collectivités*** (projets d'équipements de lecture publique, mise en réseau des bibliothèques, soutien au maillage culturel du territoire)



- ***Conseil et accompagnement des bibliothèques*** : prêt de collections et d'outils de médiation culturelle, diffusion et accompagnement de projets d'actions culturelles, ingénierie d'aménagement, informatique documentaire, montée en compétences.
- 7 bibliothèques accompagnées dans leur mise en place d'un projet numérique,
- 19 journées de formation - 72 agents territoriaux, 10 salariés hors FPT (Fonction Publique Territoriale) et 22 bénévoles formés par le SLP-BDA,
- 70 échanges documentaires et 112 dessertes rapides mensuelles totalisant 11 000 transactions dans l'année.

La politique d'action culturelle à destination des bibliothèques et des partenaires du champ social, éducatif, insertion, petite enfance poursuit plusieurs objectifs, non exclusifs les uns des autres : aider une bibliothèque à penser l'action culturelle, à construire une programmation ; accompagner les prémisses d'un travail en partenariat entre plusieurs bibliothèques ; accompagner une mise en réseau de bibliothèques et ainsi contribuer à la structuration territoriale par le biais de projets d'actions culturelles.

❖ Archives départementales

Les archives départementales assurent la collecte, la conservation, le classement et la communication de très nombreux documents publics à des fins de constitution de l'Histoire.



Quelques données clés :

- ➔ Nombre de documents consultés : 8 732
- ➔ Nombre d'élèves accueillis : 724
- ➔ Nombre de lecteurs accueillis : 508
- ➔ Linéaires d'archives publics et privées collectées : 251,38 mètres linéaires
- ➔ Linéaires d'archives éliminées : 4 169,08 mètres linéaires
- ➔ Archives électroniques versées (Conseil départemental et communes) : 150,51 Go
- ➔ Nouveautés (publications, livres) : 5 (1 Livret d'exposition *En piste ! D'hier et d'aujourd'hui sports et sportifs axonais*, 1 visite virtuelle en ligne des Archives départementales et 3 présentations immersives en ligne)
- ➔ Nombre d'utilisateurs site internet « archives.aisne.fr » (janvier – novembre 2023) : 408 028
- ➔ Nombre de pages vues sur internet : 2 339 162
- ➔ Nombre de pages « état civil » consultées : 462 945
- ➔ Nombre de vues Facebook : 137 600
- ➔ Nombre d'abonnés à la page Facebook des Archives Départementales : 2 787

- Expositions :

En piste ! D'hier et d'aujourd'hui, sports et sportifs axonais - du 27 mai 2024 au 29 novembre 2024 : 800 visiteurs.



- **Autres actions emblématiques des archives départementales :**

L'année 2024 a été consacrée à plusieurs travaux d'ampleur (quelques exemples ci-dessous) :

- la mise en œuvre d'un nouvel organigramme prenant en compte les évolutions métiers ;
- la mise en ligne sur le site internet <https://archivesaisne.fr/> de nouvelles ressources numérisées : tables alphabétiques des successions et absences, série complémentaire de répertoires de notaires, certificats et diplômes d'études ;
- la refonte de l'état général des fonds en ligne permettant de le rendre plus intuitif et plus complet : près de 300 inventaires ont ainsi été ajoutés à la connaissance des internautes.

À noter également : l'année 2024 a confirmé la forte augmentation du nombre de scolaires ayant participé à un atelier des Archives départementales, avec une hausse de près de 50% par rapport à 2023.

❖ **Archéologie**



Budget 2024 de **1 076 000 € dont 0 € de participation départementale** (pour la prise en charge des activités de service public : médiation, valorisation)

→ Service agréé/habilité par l'État en tant qu'opérateur d'archéologie préventive depuis 2005.

- **Ateliers :**

- Ateliers thématiques archéologiques pour les scolaires (école maternelle jusqu'au lycée) et périscolaires : 1318 scolaires et jeunes ont participé en 2024 à 85 ateliers médiation du service.

- **Médiation :**

En 2024, Actions de médiation et de communication scientifique « hors les murs » du service archéologique en participant à certains événements et via des partenariats :

- Nuit de la lecture à la BDA (33 visiteurs)
- Journées Européennes de l'Archéologie (38 visiteurs)
- Journées du Patrimoine : ateliers archéologiques pendant les portes-ouvertes du château de Fère-en-Tardenois
- Portes-ouvertes du Service archéologique (12 visiteurs)
- Journées Régionales de l'archéologie : (150-180 participants par jour).

- **Opérations de fouille en cours menées par le service archéologique :**

- Fouille à Samoussy "Rue de l'Église" (vestiges antiques, palais carolingien et occupation médiévale)
- Fouille à Soissons, Réseaux de chaleurs (ville antique, fortifications urbaines médiévales et modernes, aires funéraires antiques et modernes...).
- Fouille à Villers-Cotterêts "Chartreuse de Bourgfontaine" (abbaye du XVe – XVIIIe siècle)

❖ **Soutien à la culture (commémorations)**



Budget 2023 affecté aux commémorations historiques : **122 870 €**

- **Cycle commémoratif 1940**

Un cycle commémoratif des 80 ans de la Seconde Guerre mondiale se déroule entre 2020 et 2025 sous la forme d'actions diverses et variées : appel à projets avec labellisation, actions pédagogiques, visites thématiques, expositions, guide des lieux de mémoire de 1940 dans l'Aisne, conférences, nombreux partenaires associatifs et publics, publication de livres.

En 2024 : continuité du projet d'installation de bornes mémoriales permettant de valoriser les principaux lieux des combats.

Les premiers emplacements symboliques ont été inaugurés à l'occasion d'une itinérance mémorielle du Président du Conseil départemental, accompagné du Préfet de l'Aisne à Brunehamel, Dizy-le-Gros, Etreux, La Ville-Aux-Bois-Les-Dizy, Mondrepuis, Montcornet, Saint-Michel, Tupigny et Vaux-Andigny.

En 2024, lancement de l'appel à projets "*La Libération de l'Aisne en 1944 et le retour à la paix en 1945*" pour 24 150 € de subvention allouée

- **Centre d'accueil du visiteur du Chemin des Dames**



Budget annexe : **1 191 451,67 €** dont 675 000 € de participation départementale

31 058 visiteurs en 2024 (visite caverne)

7 646 scolaires et jeunes accueillis par an

74 643 visiteurs du site web du Chemin des Dames du 1^{er} janvier au 14 novembre 2024

- **Les expositions en 2024 ont été :**

- *Le Grand Match : Sportifs sur le front du Chemin des Dames (jusqu'en août 2024)*
- *Hurtebise 1914 : Dans les ruines de la Grande Guerre (de novembre 2024 à août 2025)*

- **Musée de la Résistance**

Le bâtiment accueillant ce musée est la propriété du Conseil départemental et est géré par l'association des amis du musée.

➔ **80 000 € versés en 2024** à l'association des amis du musée pour son fonctionnement.

2.7 Politique jeunesse



Budget total de **730 000 €** en 2024.

La politique jeunesse départementale sur 2023/2024 consiste en des **aides financières pour des actions aux bénéficiaires suivants, portés par des têtes de réseau** : Fédération d'éducation populaire, Fédération départementale des MJC, Ligue de l'enseignement 02, Fédération départementale des familles rurales, Fédération départementale des centres sociaux, Association Éducation Jeunesse Aisne, Centre d'information jeunesse de l'Aisne et Les Francas 02.

2.8 Politique tourisme

❖ Les enjeux du Schéma départemental du Tourisme



Budget tourisme : environ **1,5 M€ en 2024 en fonctionnement et 163 553 € en investissement**

La nouvelle stratégie touristique pour la période 2024-2028 :

Lors de sa réunion du 29 juillet 2024, l'Assemblée départementale a validé la stratégie départementale de développement touristique 2024-2028 qui comporte les trois volets suivants :

- 1) Poursuivre le financement touristique par le Département : programme véloroutes-voies vertes, accompagnement du syndicat mixte de la vallée de l'Ailette, de la Caverne du Dragon, du Familistère de GUISE, des collectivités, le cas échéant,
- 2) Créer les conditions du développement touristique, en s'appuyant sur l'ingénierie déployée par l'Agence Aisne Tourisme,
- 3) Favoriser le déploiement d'investissements, en solution mixte de financement (notamment avec des partenaires privés) sur quatre territoires particulièrement porteurs, avec des projets catalyseurs comme :
 - Un réseau d'équipements touristiques autour de la Cité internationale de la langue française qui permettrait de développer une offre ludique en forêt de Retz et de mettre en valeur l'œuvre d'Alexandre Dumas,
 - Un équipement central et différenciant sur le Champagne reposant sur un concept intégrant les codes de l'art de vivre à la française,
 - Des équipements ludiques et évènementiels complémentaires en vallée de l'Ailette,
 - Une offre ludique au château de COUCY.

❖ Place de l'emploi touristique dans le département

Dans l'Aisne, le tourisme est une réalité économique avec près de **30 000 lits marchands et 6 141 emplois liés au tourisme selon l'INSEE** (au niveau des Alpes de Haute Provence ou de la Charente, mieux que le Cantal, le Jura ou l'Ariège) soit près de 5% de l'emploi salarié privé.

❖ Les sites touristiques dans l'Aisne

En 2023, les sites axonais ont accueilli **1,7 million de visiteurs**, majoritairement concentrés sur le Saint-Quentinois, le Soissonnais-Valois et le Laonnois.

Les parcs de loisirs nautiques affichent une fréquentation record (**+ 16,1 % par rapport à 2022**) favorisée par les fortes chaleurs estivales. Les sites en entrée libre enregistrent quant à eux une croissance conforme à la moyenne (**+6,1%** par rapport à 2019)

La proportion de visiteurs étrangers reste relativement faible dans le territoire (**10,5 % dans l'Aisne contre 19% au niveau régional**).

- Zoom sur la Cité internationale de la langue française

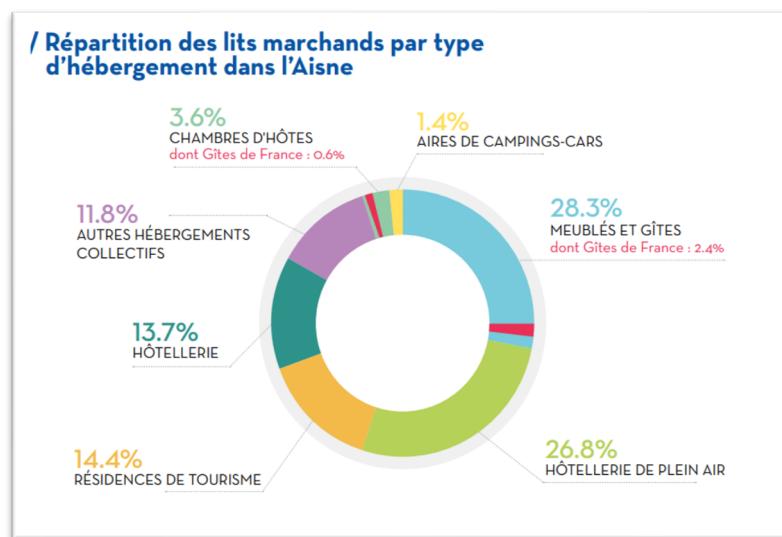


La Cité internationale de langue française – Château de Villers-Cotterêts a ouvert ses portes le 1^{er} novembre 2023. Ce lieu de culture et de vie entièrement dédié à la langue française et aux cultures francophones a été inauguré par le Président de la République Emmanuel Macron.

7 mois après son ouverture, le site s'inscrit déjà comme le 1^{er} lieu de visite payant du département, avec des résultats encourageants (100 000 billets ont été vendus). Par ailleurs, ce lieu figure également dans le top 6 des lieux de visite en entrée libre (rassemblant ainsi 49 066 visiteurs).

❖ Le parc d'hébergement dans l'Aisne (état au 31/12/2023)

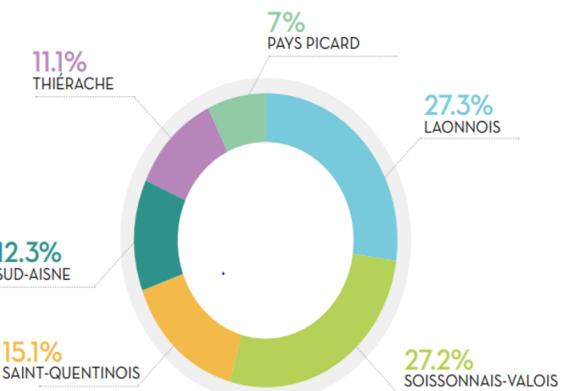
Au terme de l'année 2023, le parc d'hébergements marchands dans l'Aisne est estimé à **30 668 lits**. Ce phénomène repose principalement sur le **développement des meublés de tourisme**, devenus grâce aux plateformes de réservation en ligne la première forme d'hébergements dans l'Aisne avec près de 9 000 lits (+16% par rapport à l'année 2022).



Source : Bilan touristique ADT 2023

Le Laonnois et le Soissonnais-Valois concentrent plus de la moitié du parc départemental d'hébergements marchands, notamment grâce à la présence des deux plus grands hébergements des Hauts-de-France : le Center Parcs Le Lac d'Ailette et le Camping La Croix du Vieux Pont à Berny-Rivière.

/ Répartition des lits marchands par destination touristique dans l'Aisne

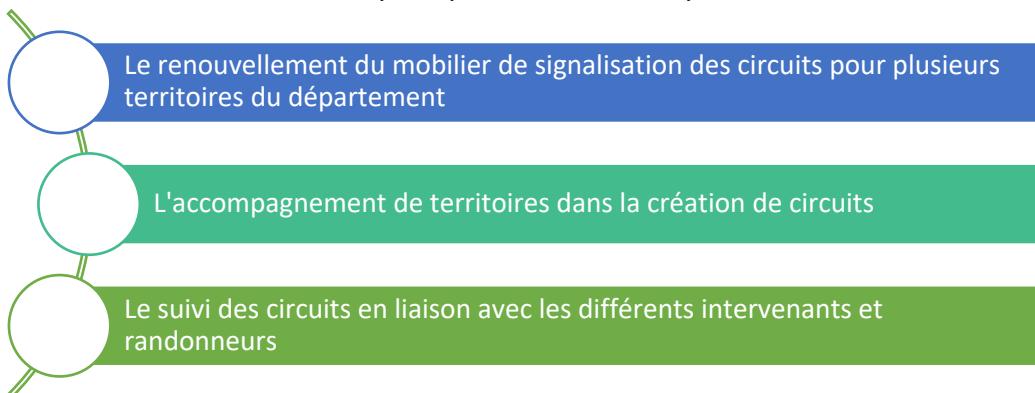


Source : Bilan touristique ADT 2023

❖ Les atouts du territoire

- Randonnée

- 3 000 kilomètres de chemins et plus de 310 circuits promus sur les sites www.randonner.fr dont 230 pédestres, 35 VTT, 15 Cyclo, 29 Veloroutes voies vertes et 1 équestre.
- Les actions liées à la politique de randonnée portent sur :

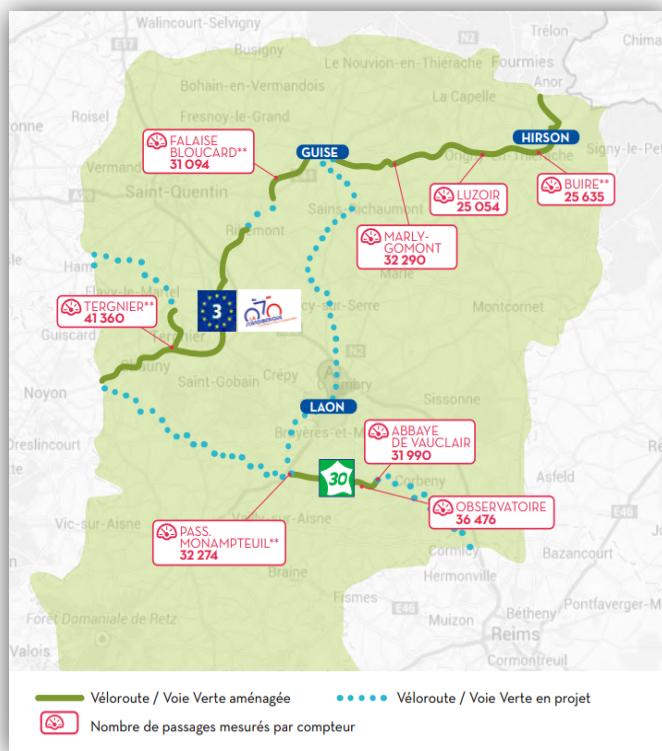


Depuis 2023, la politique départementale de randonnée couvre les territoires de 18 établissements publics de coopération intercommunale.

La mise en œuvre de ces conventions a nécessité une analyse et un diagnostic des circuits, visant ainsi à disposer d'un état des lieux qualitatif et quantitatif des mobiliers équipant ces cheminements. Depuis 2016, ces repérages auront concerné en cumulé **413 circuits** et ont été réalisés à la fois par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre (CDRPA) et le Conseil départemental de l'Aisne.

- Véloroutes Voies Vertes

Le schéma départemental des Véloroutes et Voies Vertes de l'Aisne prévoit l'aménagement de quatre itinéraires, soit 334 kms dont 235 kms en site propre.



Source : Bilan touristique ADT 2023

❖ Sur l'Eurovélo 3 (de Quierzy à Hirson)

De 25 000 À 41 000
passages



63,2%



36,8%

❖ Sur la Voie verte de l'Ailette (de Monampteuil à Vauclair)

De 32 000 à 36 000
passages



61,8%



38,2%

En moyenne par compteur, il est dénombré 2 100 à 4 600 passages par mois sur l'EV3 et 2 700 à 3 100 passages par mois sur la V30. Ces données varient fortement selon l'emplacement du compteur (proximité d'une ville ou d'un pôle touristique comme Center Parcs ou Axo'Plage).

En 2023, l'évolution de la fréquentation est contrastée selon la pratique et la période de comparaison. Si l'on considère l'ensemble des usagers (piétons et cyclistes), la fréquentation moyenne diminue par rapport à 2022 (-21,6%) mais enregistre une progression significative sur le long terme (+12,6% en 4 ans et +31,4% en 10 ans).

Ce bilan en demi-teinte est lié à plusieurs facteurs notamment les pannes et dégradations survenues sur plusieurs compteurs habituellement très sollicités ont affecté les mesures.

❖ La politique volontariste du Département



Budget voté de **750 000 €** en 2024 pour l'ensemble des Véloroutes et Voies Vertes

Parmi les réalisations principales au titre de l'année 2024 :

- ➔ Réparations de passerelles et pontons sur la V30 ;
- ➔ Etudes de réhabilitation d'un ouvrage d'art à Bohéries sur l'EV3 ;
- ➔ Etudes de tracés alternatifs de 3 véloroutes ;
- ➔ Etudes environnementales V52,
- ➔ Assistance à maîtrise d'ouvrage acquisitions V52 ;

S'agissant des réfections d'ouvrages sur Véloroutes, en 2024, l'accent a été mis sur les ouvrages à remplacer ou à réparer sur les portions existantes de la V30.

Deux remplacements de pontons bois sur la V30 ont été réalisés en 2024 afin de pérenniser les aménagements dans la durée, la pose de cadre (installation de supports de maintien) a été privilégiée.

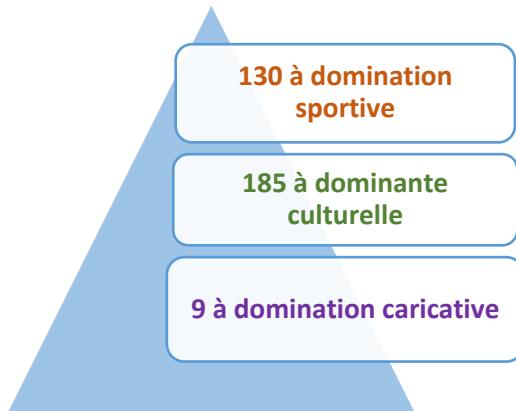


Des réfections de plateformes et ponctuellement de structures endommagées par le temps sur plusieurs passerelles plus longues ont été engagées en privilégiant l'usage de matériaux composites à base de recyclage plus durables.

2.9 Politique citoyenneté et vie associative

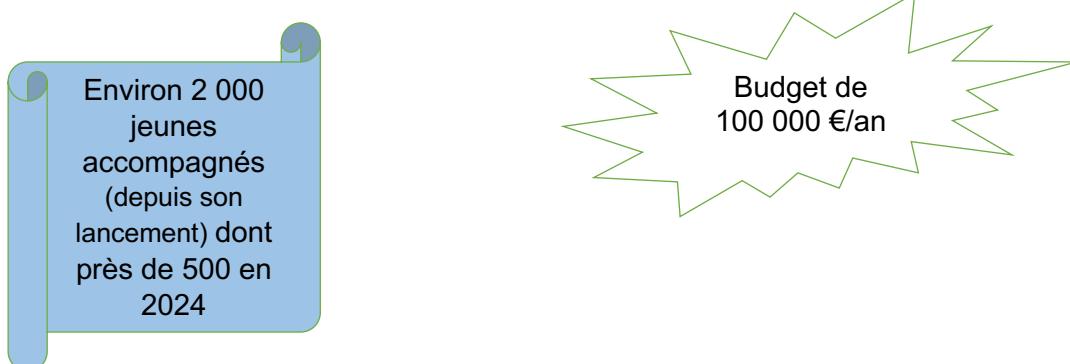
→ En 2024, le Fonds départemental d'animation locale a permis de financer des manifestations locales à dominante sportive, culturelle ou caritative.

En 2024 : 324 manifestations soutenues



→ Cap' Jeunes est un dispositif initié durant l'été 2020 à destination de la jeunesse axonaise de 16 à 21 ans.

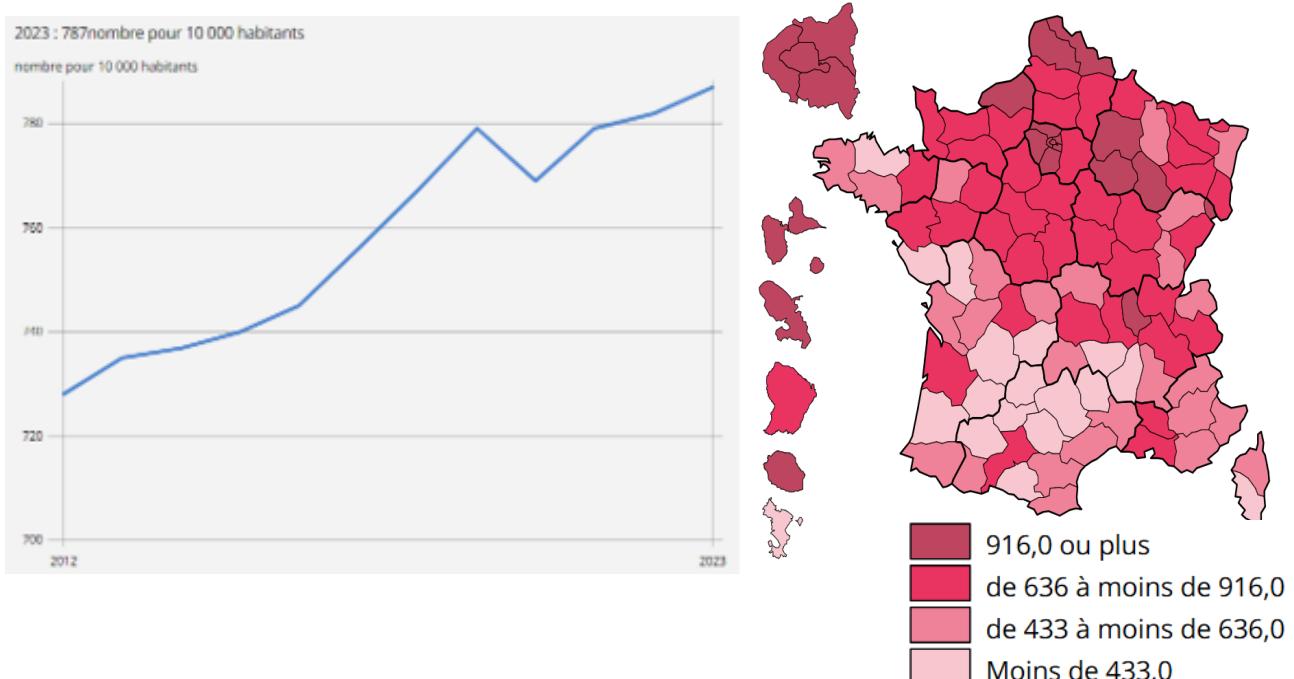
Il permet à des jeunes, en s'appuyant sur un projet personnel, d'accomplir une mission citoyenne (embellissement de la commune, archivage, lien social, animation...) auprès d'une collectivité axonaise (Commune, Établissement public de coopération intercommunale, Centre Communal d'Action Sociale, Centre Intercommunal d'Action Sociale) de 35 ou 70 heures. En contrepartie, le jeune, à l'issue de son engagement citoyen, se voit attribuer une aide financière co-financée par le Conseil départemental et la collectivité d'accueil permettant un achat utile et en soutien à son projet personnel (permis de conduire, ordinateur, accès à la culture ou au sport).



2.10 Politique habitat/logement

❖ Logements sociaux

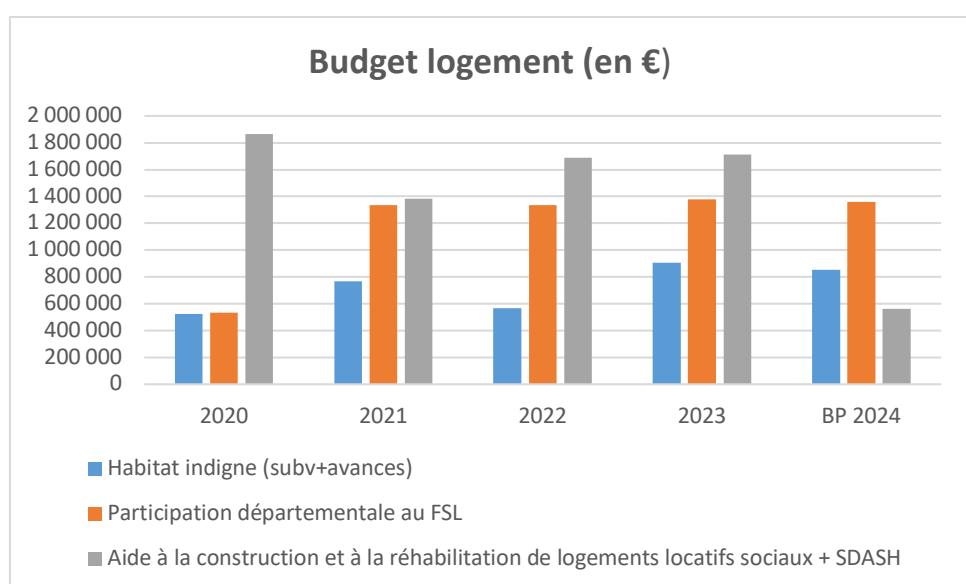
Nombre de logements sociaux pour 10 000 habitants (au 1^{er} janvier 2023)



Source : Ministère de la Transition écologique

Il est constaté une augmentation du nombre de logements sociaux entre 2012 et 2023 dans le département de l'Aisne. En 2023, on y dénombre 787 logements sociaux dont 76% sont de type collectif.

❖ Données budgétaires



Source : Département de l'Aisne

❖ Panorama du secteur de la construction

	<i>Nombre de logements commencés sur un an</i>		<i>Glissement du cumul annuel (%)</i>
	Octobre 2022 à septembre 2023	Avril 2023 à mars 2024	Sur une année
Aisne	1 215	988	-18,68 %
Hauts-de-France	24 463	1 647	- 27,86 %

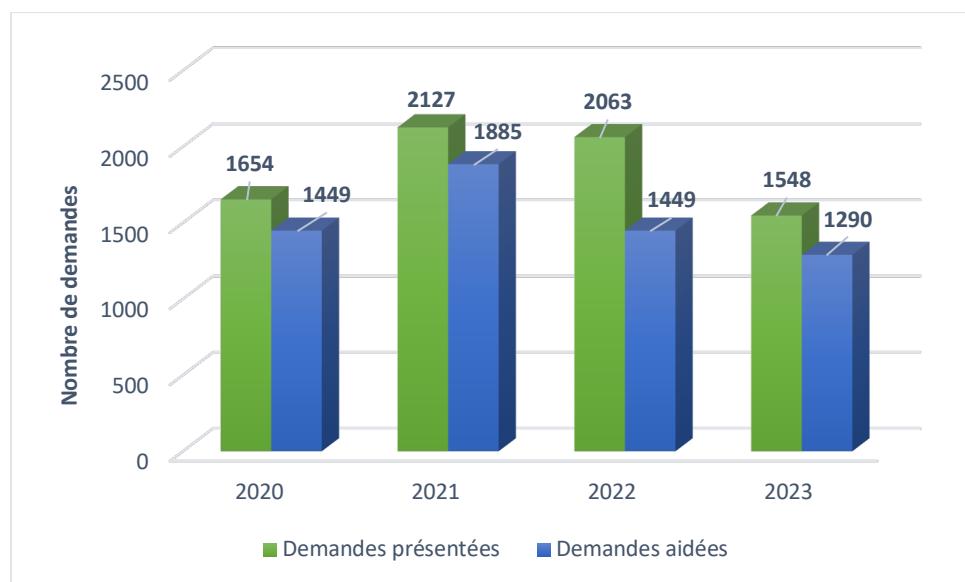
Source : Département de l'Aisne

❖ Evolution des demandes au titre du FSL (Fonds Solidarité pour le Logement)

Le Département peut apporter une **aide aux ménages ou familles éprouvant des difficultés particulières pour accéder et se maintenir dans un logement décent et indépendant et pour y disposer de la fourniture d'eau, d'énergie et de services téléphoniques**. Cette aide, sollicitée par le bailleur, permet le maintien dans leur logement des locataires en situation d'impayés de loyers ou leurs mutations dans un logement en adéquation avec la composition familiale et/ou les ressources.

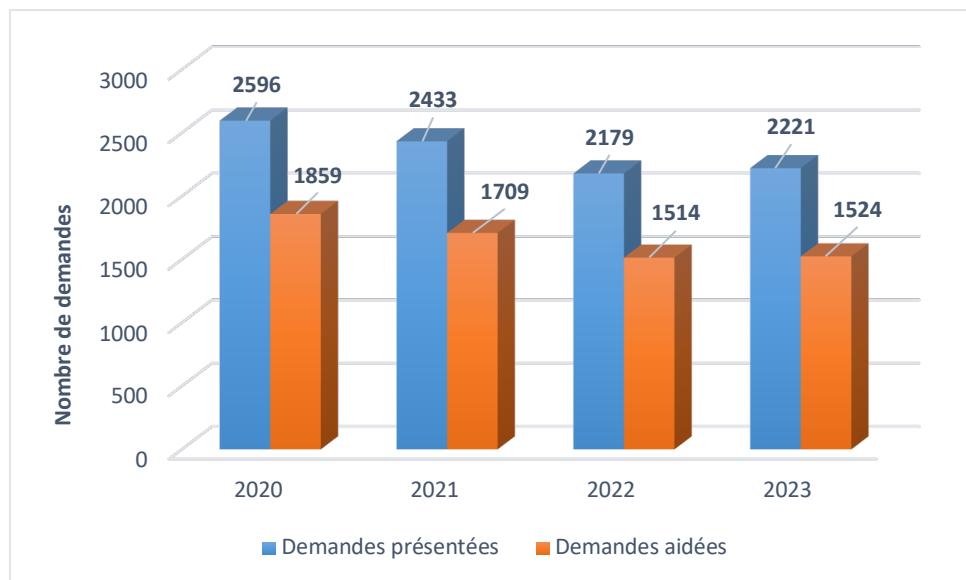
Le bilan d'activité **2023** du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) de l'Aisne présente une **augmentation du nombre de demandes d'aides aux impayés d'énergie et d'eau et une baisse des demandes d'aide à l'accès** avec un taux moyen d'attribution total de 75 %.

Aides à l'accès et au maintien dans le logement (en nombre de demandes)



Source : Département de l'Aisne

Aides au paiement de facture d'énergie, d'eau, de téléphonie (en nombre de demandes)

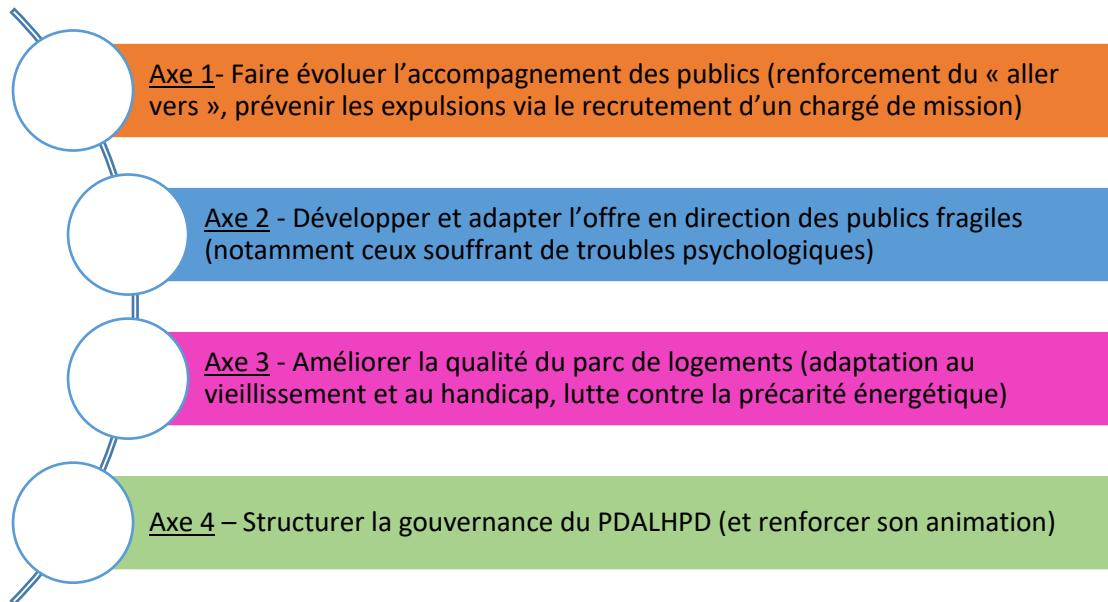


Source : Département de l'Aisne

❖ Faits marquants

- Dans le cadre du **PIG** (Programme d'Intérêt Général) départemental, ce sont **165 logements** qui ont pu être améliorés par SOLIHA Aisne avec l'aide du Département sur la période du 28 mai 2024 au 12 novembre 2024, la grande majorité de ces logements étant détenus par des propriétaires occupants.
- **L'Agence Immobilière Sociale (AIS)** départementale (créeé en 2020, portée par SOLIHA Aisne et soutenue financièrement par le Conseil départemental) dont l'objectif est de favoriser l'accès au logement pour les personnes en difficulté gère **377 logements en 2024**, soit une augmentation de 157 logements gérés depuis sa création.
- **Le Plan Départemental de l'Habitat (PDH)** a été signé le 19 février 2021 par le Président du Conseil départemental et le Préfet de l'Aisne. Document de référence sur la situation de l'habitat, il permet aux acteurs du secteur de connaître les effets de leurs différentes politiques et d'être en capacité de les réinterroger à tout moment. Son objectif est de **mettre en cohérence les politiques menées sur l'ensemble du territoire axonais**. Collectivités et EPCI s'appuient sur ses orientations (9 orientations déclinées autour de 3 axes) lors de l'élaboration ou du renouvellement de leur PLH (Programme Local de l'Habitat).
- Un nouveau **Plan Départemental d'Action pour le logement des Personnes Défavorisées (PDALHPD)** 2023-2029 de compétence Etat/Département a été adopté le 26 juin 2023 par l'Assemblée départementale et signé le 17 novembre 2023 lors des Assises de l'Habitat.

Quatre axes constituent le socle commun de ce nouveau document :



2.11 Politique Environnement et développement durable

❖ Qualité de l'air

Une convention triennale (2023-2025) a été conclue entre le Département de l'Aisne et l'Association ATMO Hauts-de-France, le 6 septembre 2023.

Elle vise à déterminer les contours du partenariat entre les deux structures, notamment l'accompagnement proposé par ATMO Hauts-de-France pour une mise en conformité au regard de la nouvelle réglementation.

Le Département, en collaboration avec l'association ATMO Hauts-de-France, a mené, en 2024, trois sessions de formation relatives à la nouvelle réglementation qualité de l'air intérieur en faveur des collèges.

En interne au Département de l'Aisne, un webinaire en partenariat avec ATMO Hauts-de-France, et à destination de tous les agents, a été animé le 26 novembre 2024.

❖ Lutte contre les perturbateurs endocriniens

Le Département de l'Aisne a signé la Charte Villes et Territoires « *sans perturbateurs endocriniens* » du Réseau Environnement Santé (RES) le 21 mars 2023.

Cette charte prévoit la mise en œuvre d'un **plan d'action départemental pour réduire l'exposition de la population aux perturbateurs endocriniens** (phtalates, bisphénols, polybromés, perfluorés, alkylphénols, etc.).

Aussi, en 2023, le Conseil départemental de l'Aisne a travaillé à la proposition d'une feuille de route en collaboration des partenaires tels que la CPAM (Caisse Primaire de l'Assurance Maladie) ou l'ARS (Agence Régionale de Santé).

❖ Le Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles (SDENS)



472 000 € votés au budget prévisionnel de l'année 2024 pour la mise en œuvre de la politique Espaces Naturels Sensibles (ENS)

Dans l'Aisne, la politique ENS vise la préservation, à travers le territoire départemental, de la qualité de sites, de paysages et de milieux naturels menacés, en veillant à la sauvegarde des habitats présents, par la mise en réseau fonctionnel des espaces naturels identifiés comme sensibles.

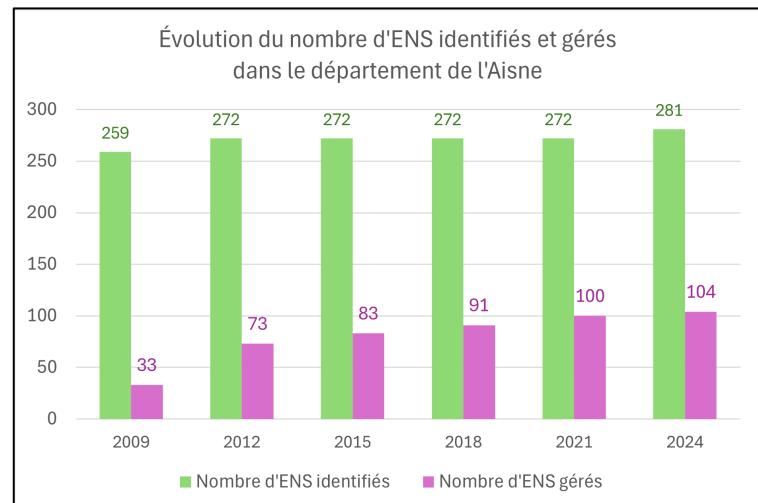
Voté en 2009, le Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles (SDENS) se polarise autour deux grandes orientations :

- Constituer un réseau d'espaces naturels fonctionnel préservant les habitats, les populations d'espèces et les paysages en découlant ;
- Contribuer à l'appropriation de l'enjeu de préservation du patrimoine naturel et de la biodiversité par tous les acteurs.

L'élaboration du nouveau schéma a été lancée courant 2024 et repose sur la poursuite du travail transversal entre les services départementaux, ainsi qu'entre le Département et ses partenaires.

Aussi, a-t-il été convenu de réunir un Comité des Partenaires le 13 décembre 2024, afin d'entériner le lancement de ce nouveau schéma, dont la finalisation est prévue fin 2025.

En 2021, le chiffre symbolique de 100 ENS gérés a été atteint. Cette évolution se poursuit depuis avec 104 sites gérés en 2024, regroupant près de 10 000 hectares à travers le territoire.



Source : Département de l'Aisne

❖ Subventions allouées en matière d'agriculture

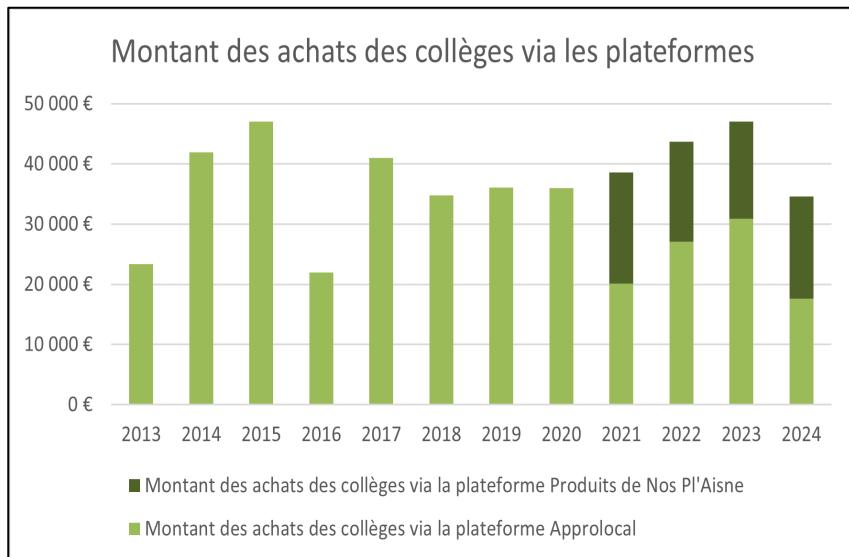


362 446 € en faveur des structures agricoles en 2024, dont notamment :

- **Chambre d'agriculture** : 133 546 € (lutter contre l'érosion, développer la vente directe, les circuits courts et l'approvisionnement local en restauration hors domicile, accompagner la modernisation des exploitations, soutenir les systèmes plus économies en intrants et en ressources naturelles dans les exploitations).
- **Bio en Hauts-de-France** : 15 000 € pour la réalisation de trois actions (sensibiliser et accompagner les collectivités locales sur le développement de l'agriculture biologique, développer la production et développer la triple performance des bio).
- **A PRO BIO** : 10 000 € pour la réalisation de deux actions (ateliers dans les collèges et montée en compétence sur la restauration collective bio).
- **SOLAAL HDF** : 8 000 € pour la réalisation d'une action de partenariat solidaire, comprenant notamment la réalisation d'actions liées à la sensibilisation des agriculteurs et des industries agro-alimentaires au don de produits, au diagnostic des sources de produits, à l'accompagnement et à l'organisation des dons, au comité de liaison avec les associations d'aide alimentaire du département, habilitées par l'Etat, à l'animation d'un réseau d'ambassadeurs dans l'Aisne, composé d'agriculteurs actifs ou retraités, à la promotion du glanage solidaire dans l'Aisne et à la participation aux Projets Alimentaires Territoriaux.

❖ Collèges engagés en circuit court

Le Conseil départemental assure la **promotion auprès des chefs cuisiniers des collèges de 2 outils en faveur d'un approvisionnement local : Approlocal**, plateforme d'approvisionnement en produits du département de l'Aisne permettant aux collèges de commander en ligne via un catalogue de produits locaux.

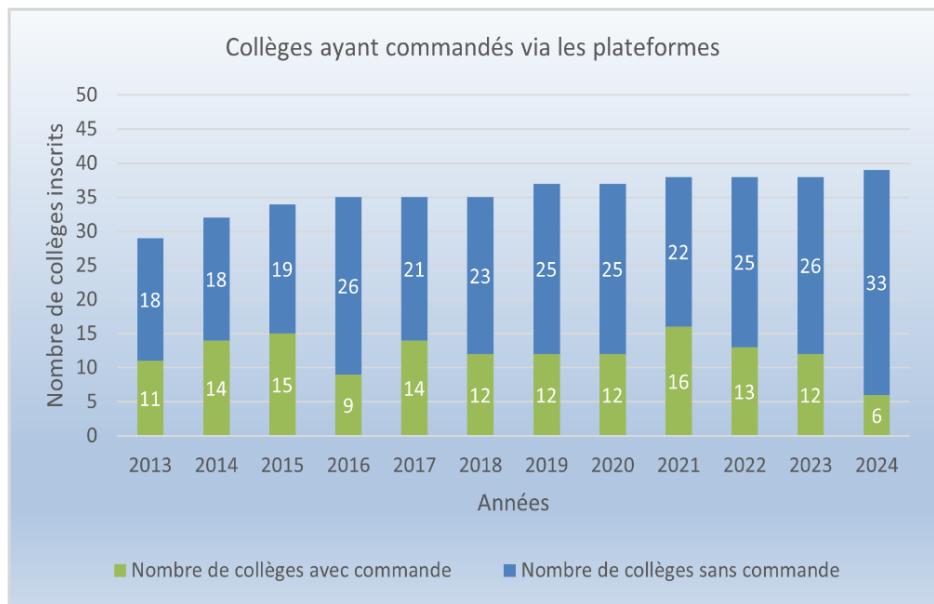


Est constatée une diminution des achats en 2016 (disparition de l'offre de viande). En 2020, en raison de la crise de la COVID-19, les achats ont chuté mais remontent en 2021 et 2022. La difficulté subsiste dans l'offre non proportionnelle à la demande. A noter que les données 2023 (issues de la Chambre d'Agriculture) ne couvrent que la période de janvier à juin 2023.

Source : Département de l'Aisne

Plateforme logistique départementale : créée par l'association « Produits de nos Pl'Aisne » et disponible depuis 2018. Un service de livraison et de collecte des denrées permet aux agriculteurs de se décharger de la livraison et aux collèges d'être livrés

Le nombre de collèges inscrits sur les plateformes a augmenté progressivement pour finalement stagner depuis 2021 à 38 inscrits sur 43 collèges concernés par une restauration autonome. En 2024, un établissement s'est inscrit. Un commercial a été recruté au sein de la Chambre d'Agriculture afin de dynamiser les plateformes auprès des établissements.



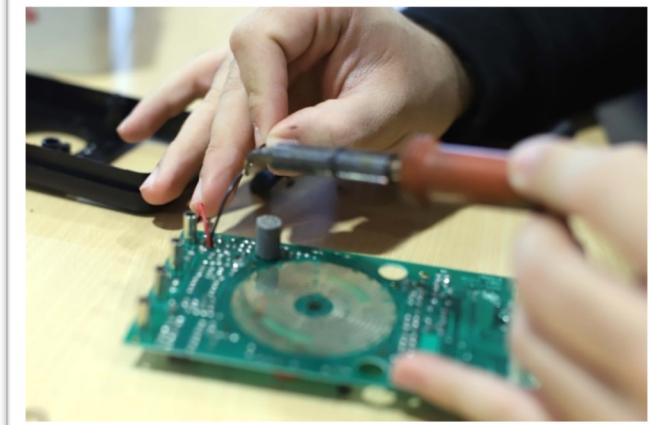
Source : Département de l'Aisne

Depuis 2021, lancement de l'application “**consommer local**” pour promouvoir les produits locaux. Quatre visites de circuits-courts ont été programmées en 2023 : ferme maraîchère et céréalière, brasserie, carrière de champignons, rassemblant près de 75 personnes au total.

❖ **Géodomia, centre de ressources environnementales**

Les événements en 2024 :

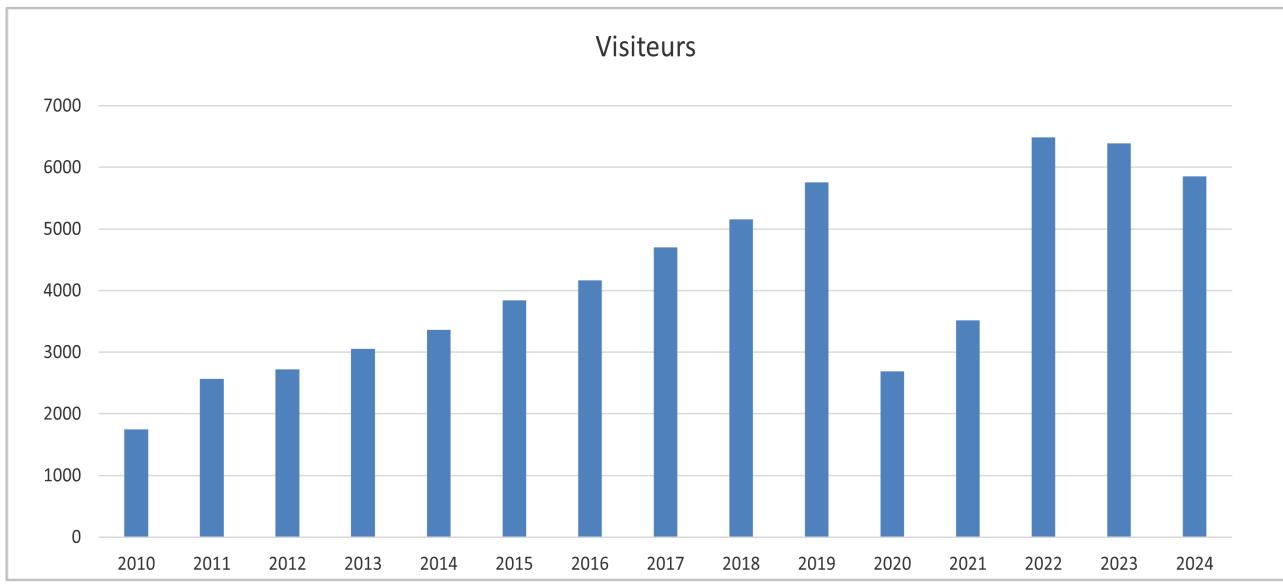
- Trente-deux rendez-vous organisés avec différents partenaires
- Neuf matinées Repair Café
- Sept rendez-vous à destination des enfants
- Huit expositions
- Huit « *Mardinales* » (tables rondes thématiques et délocalisées pour la majeure partie d'entre elles)



Atelier Repair'Café

Source : Les repair'Café -Géodomia

En 2024, 5850 visiteurs ont visité Géodomia (visites en légère baisse par rapport à 2023).

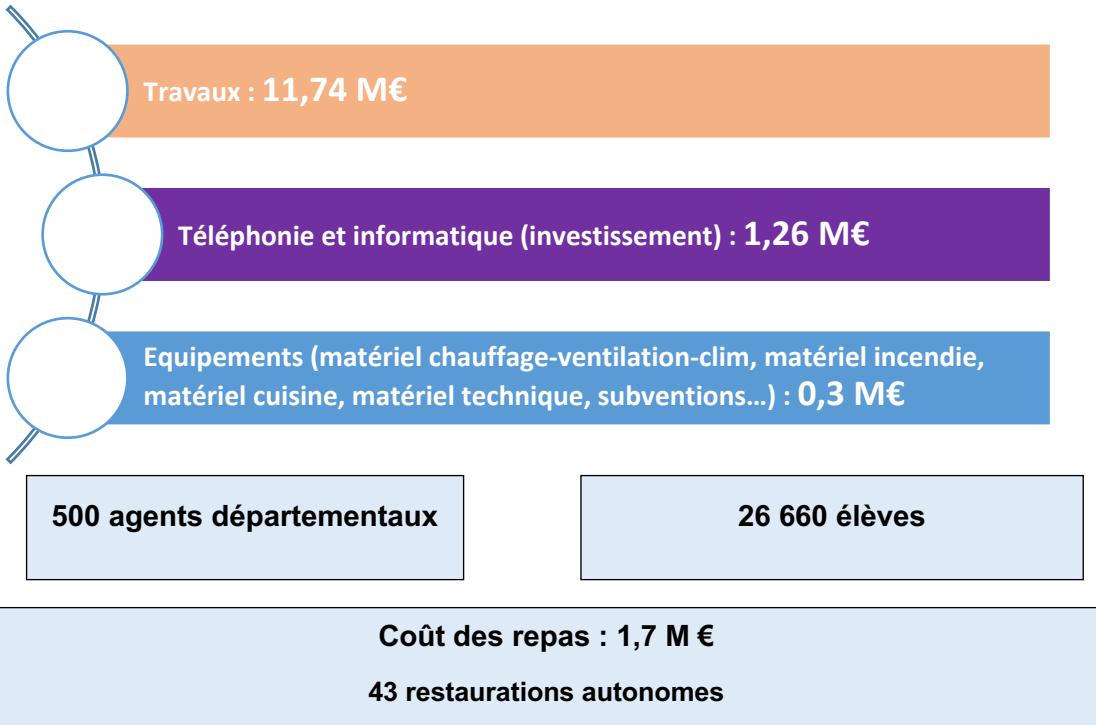


Source : Département de l'Aisne

2.12 Politique éducation, collèges

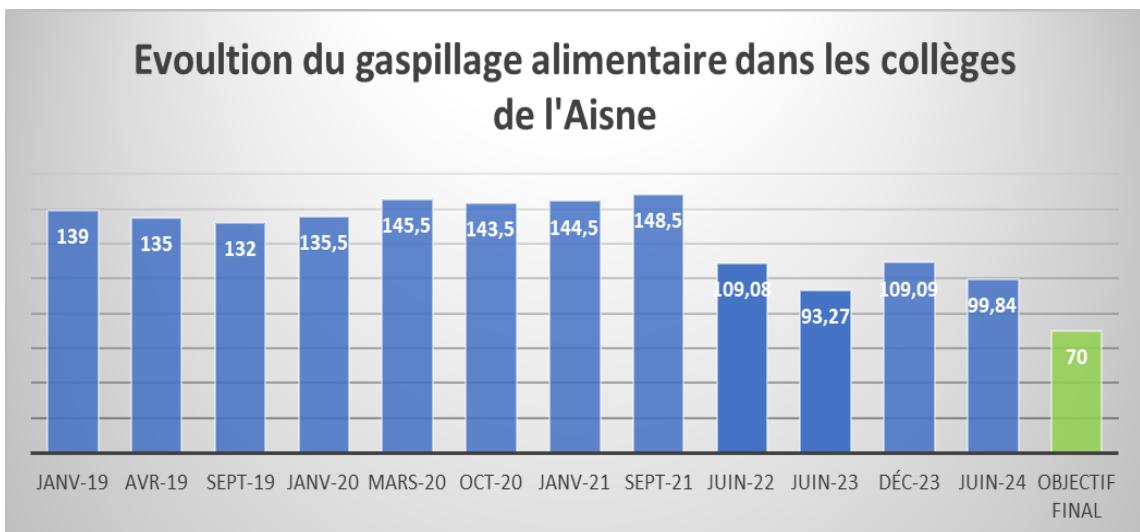


Budget réalisé 2024 et chiffres clés



❖ La lutte contre le gaspillage alimentaire

Le Département accompagne les collèges dans la **lutte contre le gaspillage alimentaire et le tri des déchets par les élèves de leur assiette en soutenant les bonnes pratiques** : tri des déchets organiques, déchets recyclables, choix des aliments ou de la quantité par les élèves, pesées, sensibilisation des élèves.



Source : Département de l'Aisne

De janvier 2020 à septembre 2021, il est constaté une légère augmentation du gaspillage alimentaire (pic à 148,5 grammes par repas) pouvant s'expliquer par une augmentation et un meilleur contrôle des pesées, une expérimentation des menus végétariens ou encore la crise de la COVID-19.

Certaines données sont à interpréter avec prudence :

→ en 2022, les pesées ont été suspendues dans plusieurs établissements (dans l'attente du recrutement du nouveau chargé de mission déchets).

→ sur la première partie de l'année 2023, il est constaté un faible taux de retour des pesées de la part des collèges (24%).

Pour juin 2024, une baisse du gaspillage alimentaire peut réellement être affirmée puisque plus la moitié des collèges ont transmis leurs données (61%).

Une campagne de pesées a été relancée au premier semestre 2024 et a été poursuivie à l'automne. L'idée est de la généraliser tous les ans, à raison d'une semaine par mois pour tous les collèges.

L'atteinte de l'objectif que s'est fixé le Département de l'Aisne (à savoir 70 grammes par repas) au cours de l'année 2025 est en bonne voie.

2.13 Politique routes mobilités transport

En 2024, pour développer et entretenir la voirie départementale qui s'étend sur 5 500 kilomètres de RD et comprend près d'un millier d'ouvrages d'art, le Département a réalisé des travaux à hauteur de :



**13,1 M€ en investissement ;
3,8 M€ en fonctionnement.**

Parmi les principales réalisations relevant de la section d'INVESTISSEMENT et pour l'année 2024 :

Reconstruction du pont de Marle	900 000 €
Reconstruction du pont d'Étreux	350 000 €
Confortement RD77 à Crupilly	156 000 €
Confortement RD66 à Vadencourt	205 000 €
Fin des travaux du pont de Vaux à Laon	311 000 €



Pont de Vaux à Laon

2.14 Numérique

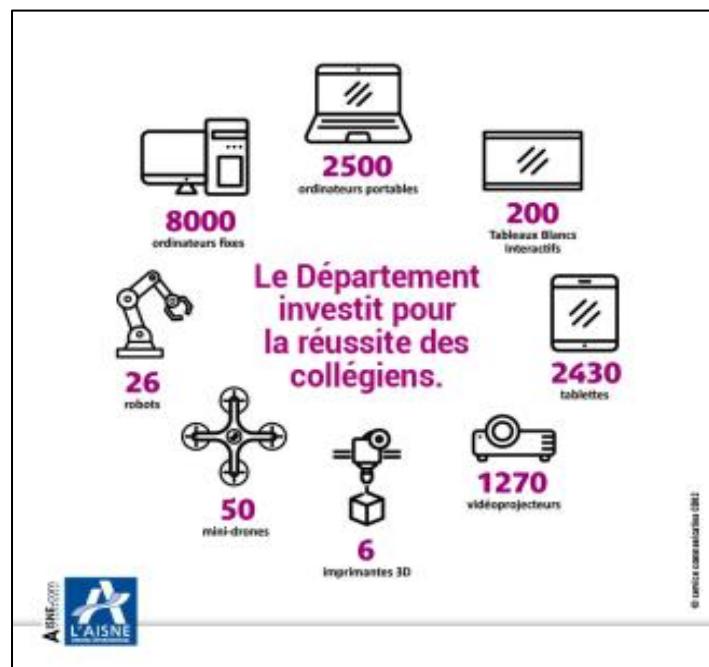
Dans le cadre de la SDUSN (Stratégie de Développement des Usages et Services du Numérique), une stratégie pour un développement des usages a été élaborée et actée par délibération en 2018. Deux volets transversaux (**gouvernance et e-administration**) et quatre secteurs prioritaires (**e-éducation, e-santé, médiation des publics fragiles, réseaux intelligents**) y sont développés. La lutte contre l'illectronisme est devenue un enjeu majeur pour les collectivités, et en particulier pour le Département dont le rôle est de faciliter l'accès aux droits.

Dans la continuité de la SDUSN et alors que la phase de construction du réseau d'initiative publique s'achevait, le Département a délibéré courant 2021 pour la mise en place d'un Conseil départemental du numérique (CDN) réunissant toutes les parties intéressées pour définir collectivement une nouvelle feuille de route, mobiliser l'ensemble des acteurs et pouvoir assurer le suivi de la transformation du territoire.

❖ Le Département est moteur en matière d'e-éducation

Le Département déploie tous les moyens nécessaires à l'utilisation du numérique au collège :

- Rénovation des réseaux et des infrastructures techniques ;
- Équipement de chaque enseignant d'un ordinateur portable ;
- Installation d'ordinateurs fixes dans des salles de classe (communication, technologie, sciences, arts et musique...) pour parvenir à un ratio de 1 PC pour 5 élèves ;
- Équipement en matériel vidéo ;
- Tableaux blancs interactifs ;
- Bouquet numérique (dictionnaires, encyclopédies, ressources pédagogiques...).



Le Département met également l'ENT (Environnement Numérique de Travail) à disposition des parents, élèves et professeurs. Contenus éducatifs, suivi de la scolarité, informations pratiques ou travail collaboratif... cet outil numérique favorise les échanges et la communication entre les familles et les équipes éducatives.

Ainsi, le Conseil départemental a développé une réelle expertise dans le domaine de l'informatique, grâce à la mise en place de l'ENT dans tous les collèges publics de l'Aisne. Il met cette expertise au service des communes via l'Agence Départementale d'Ingénierie pour les Collectivités de l'Aisne (ADICA).

La crise sanitaire a confirmé le rôle central joué par le numérique à la fois comme révélateur et accélérateur de fractures sociales, économiques, territoriales, mais aussi comme levier pour maintenir les liens et assurer la continuité de l'activité.

Ce rôle essentiel s'est particulièrement illustré sur les objectifs suivants :

- assurer la continuité d'activité de l'administration,
- assurer la continuité éducative,
- assurer la continuité de l'accès à la culture,
- assurer le secours d'urgence dans les meilleurs délais,
- améliorer l'e-inclusion pour préserver les solidarités et limiter les décrochages..

Ainsi, il est primordial d'assurer le développement d'une résilience sur le territoire axonais. Dans ce cadre, un important projet financé par le React-UE a permis de soutenir l'accès aux outils numériques et à l'innovation numérique. Il visait à répondre aux enjeux suivants :

- accélérer la transition numérique du territoire en accompagnant la population aux usages numériques pour faciliter l'accès aux services publics, en assurant une médiation au plus près des populations et en particulier des plus défavorisés, et en favorisant l'appropriation des outils numériques pour des usages pédagogiques afin de lutter contre les décrochages également,
- faciliter le déploiement d'outils numériques pour répondre aux besoins de continuité pédagogique, d'hybridation, notamment pour des familles défavorisées et la continuité d'activité de l'administration et du respect de la démocratie,
- permettre l'accès à la culture par la médiation, diffusion, appropriation (création, fabrication, contribution) de contenus numériques (connaissances, diffusion culturelle au sens large).

Déroulé du 1er février 2020 au 31 décembre 2023 avec le **soutien de l'Union européenne dans le cadre de sa réponse à la pandémie de COVID-19, via le FEDER, ce projet a été financé à hauteur de 2 738 160 € :**

- **2 446 538 € pour le Conseil départemental de l'Aisne ;**
- 188 880 € pour les actions du SDIS02 ;
- 102 743 € pour les actions de l'ADICA.

Le Département de l'Aisne et ses partenaires, le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 02) et l'Agence Départementale d'Ingénierie des collectivités de l'Aisne (ADICA), ont travaillé ensemble afin de répondre à l'ensemble de ces enjeux.

❖ **L'Aisne : un territoire particulièrement fragile en matière d'inclusion numérique.**

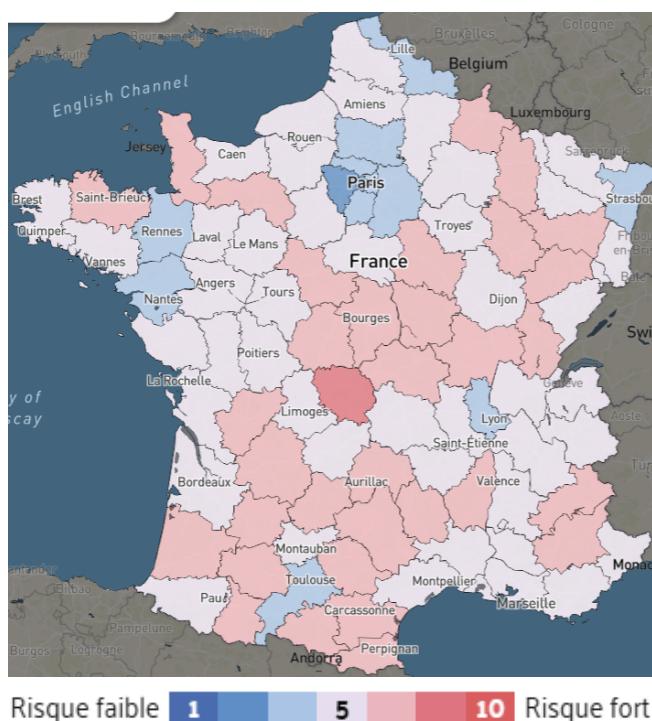
La fracture numérique sur le département de l'Aisne

- L'illectronisme peut être défini comme étant la difficulté que rencontre une personne dans la manipulation des outils numériques basiques. Le taux d'illectronisme dans le département de l'Aisne est compris entre 16 et 25% des habitants en fonction de l'EPCI. Ce taux est supérieur à la moyenne nationale (13%).



Face à cet enjeu de politiques publiques, une démarche innovante a été mise en place en 2021 pour construire un indice territorial de fragilité numérique.

Cartographie des risques de fragilité numérique



Source : MEDNUM, 2023 – www.fragilite-numérique.fr

Dans l'Aisne, il est constaté un indice de fragilité numérique « moyen » en comparaison de la France métropolitaine puisque de l'ordre de 5,8.

Cet indice axonais est basé selon les indicateurs suivants :

Indicateurs	Note (cf. échelle ci-dessus)
Taux de non-couverture Très Haut Débit	3,0
Taux de non-couverture 4G	6,0
Taux de pauvreté	7,0
Part des 65 ans et plus	5,3
Part des pas ou peu diplômés	7,6

Politiques publiques mises en œuvre par le Département et ses partenaires

- Grâce à sa compétence "Solidarités", le Département est le chef de file en matière de soutien aux populations pour ce qui concerne la formation au numérique.
- La SDUSN constitue un cadre pour la mise en place de politiques d'inclusion numérique, mais a été complétée par un plan départemental de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme, plus spécialisé sur cette question.
- Le Département co-porte avec la Préfecture la gouvernance de la **Feuille de route France Numérique Ensemble**. Avec deux sessions du Conseil départemental du numérique et deux ateliers de réflexion collective, la feuille de route départementale « inclusion numérique » **2025-2027** a été élaborée et approuvée par l'Assemblée départementale en octobre 2024. Elle vise à **déployer des actions de médiation et d'inclusion numérique selon un maillage le plus fin possible, à répondre aux besoins des habitants et à développer une offre d'accompagnement la plus pertinente possible et cohérente**.
- **En 2024, l'action des Conseillers numériques en poste au Département se poursuit, s'intensifie et se structure.** Le Département a reconventionné pour le dispositif national Conseiller numérique (*opération soutenue par l'Etat dans le cadre du dispositif Conseiller numérique - www.conseiller-numérique.gouv.fr*) pour 3 ans pour **14 postes de Conseiller numérique** : 8 en UTAS, 2 à la Direction de l'Autonomie et 4 en itinérance dans des bibliothèques municipales ou intercommunales de l'Aisne.

Cette action est portée par le Service Lecture Publique - Bibliothèque Départementale de l'Aisne (SLP-BDA), au sein du Pôle Inclusion numérique, dans le cadre du plan départemental de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme (*cf. partie F dédiée à la culture et à l'activité des bibliothèques du département*).

Les conseillers numériques établissent aussi des liens avec les autres acteurs du territoire, à la fois pour une meilleure réponse aux besoins des usagers et pour aller vers les publics (Maison de l'Enfance et de la Famille, chantiers d'insertion, acteurs culturels, autres acteurs du numérique...).

En 2024, le nombre et la variété des partenaires a considérablement évolué.

Des opportunités et des initiatives ont permis de développer de nouvelles perspectives, en complément des activités des années précédentes, comme à titre d'exemple :

- ➡️ Interventions dans la formation des futurs assistants familiaux sur le temps d'écran, le cyberharcèlement et les ressources numériques ;
- ➡️ Journées européennes du patrimoine au château de Fère-en-Tardenois ;
- ➡️ Promotion et accompagnement des usagers pour s'approprier les nouvelles ressources numériques du SPL-BDA sur le site <https://relax.aisne.com/> dans de nombreuses structures et auprès de publics variés (en insertion, en formation, documentalistes...) ;
- ➡️ Participation au Livrodrome, parc d'attraction littéraire, avec la tenue du salon numérique.



Livodrome, Atelier BD numérique

Le Département participe également à la co-coordination départementale des acteurs de l'inclusion numérique aux côtés du Centre de Ressources Illettrisme et Illectronisme de l'Aisne (CRII) et des Centres sociaux connectés picards.



**CONSEILLER
NUMÉRIQUE**
**France
services**

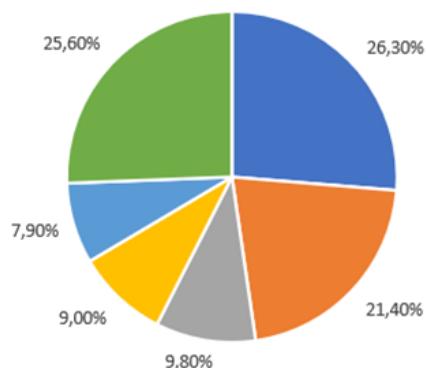


Financement dans le cadre de la réponse de l'Union à la pandémie de COVID-19



Les chiffres clés (entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} novembre 2024)

Les thématiques travaillées avec les publics (entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} novembre 2024)



Source : Département de l'Aisne

629 ateliers (pour un total de 4 676 participants)

+ 13% par rapport à 2023

705 accompagnements individuels

4 965 personnes accompagnées

+ 21% par rapport à 2023

- Prise en main du matériel
- Démarche en ligne
- Gestion de contenus numériques
- Emploi et formation
- Courriels
- Autres (dont connaître le vocabulaire numérique, bureautique, naviguer sur internet,, sécuriser, fraude et harcèlement, diagnostic numérique...)

2.15 Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherches de l'Aisne (LDAR)

Le LDAR réalise plus **d'1,5 M d'analyses par an** et intervient dans de multiples domaines :

- ➔ Santé animale (dépistage des maladies, analyses avant commercialisation de viande...);
- ➔ Hygiène alimentaire (auto contrôle sanitaire des restaurations collectives, bouchers-charcutiers...);
- ➔ Surveillance du moustique tigre ;
- ➔ Eaux de consommation et de loisirs ;
- ➔ Matières fertilisantes (mission d'expertise auprès d'industriels, producteurs, distributeurs ou particuliers) ;
- ➔ Agriculture (expertise et conseils directs auprès des agriculteurs).

QUELQUES CHIFFRES :

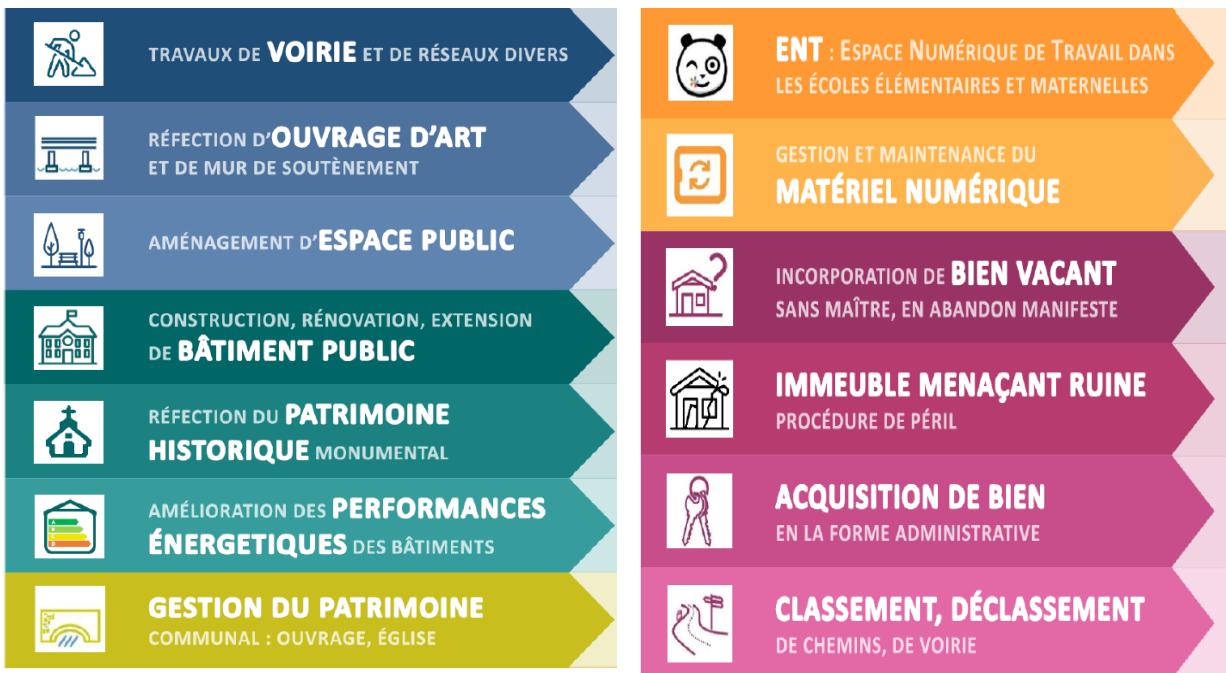


2.16 Agence Départementale d'Ingénierie pour les collectivités de l'Aisne (ADICA)



Créée en 2013, l'ADICA accompagne les communes et les intercommunalités adhérentes dans leurs travaux de voirie et de bâtiments (conception des projets, montage des dossiers de subventions, suivi des travaux, sécurisation des procédures administratives...).

De multiples domaines d'intervention :



Les chiffres clés pour l'année 2024 :

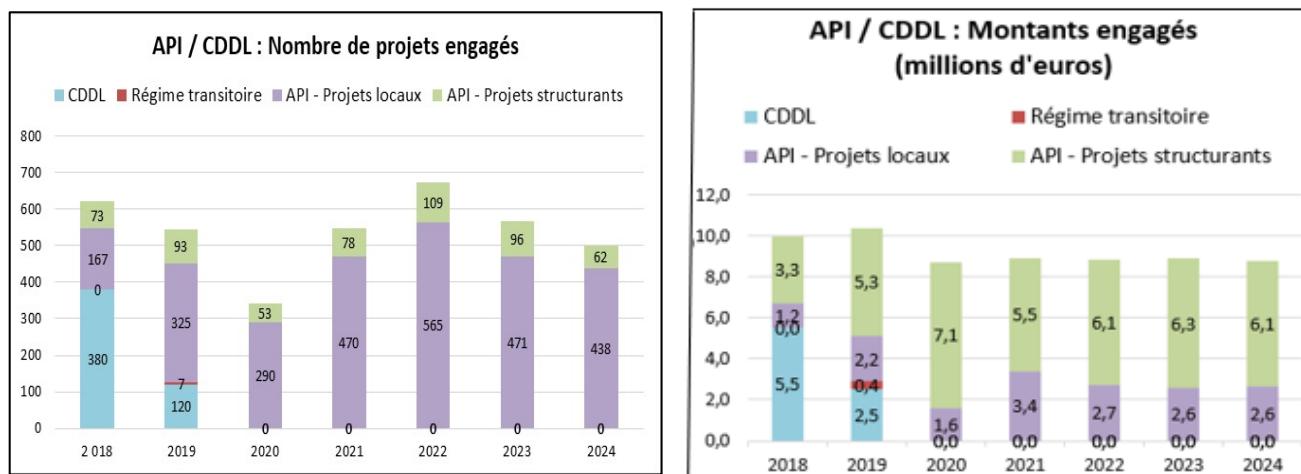
- 658 adhérents (Conseil d'administration du 07/10/2024) ;
- Budget 2024 : 1 442 419 € ;
- Cotisations d'adhésion (communes, EPCI et syndicats) : 201 450 € ;
- Participation du Département : 188 516 € ;
- 139 opérations nouvelles (hors ENT) pour un coût estimé des prestations ADICA de 328 191 € ;
- 243 collectivités exerçant la compétence scolaire sur le 1^{er} degré ont renouvelé l'Environnement Numérique de Travail (ENT) soit 94% des écoles et 97,60 % des élèves.

2.17 Solidarités territoriales

❖ Aisne Partenariat Investissement (API)

En 2024, le dispositif d'aide API a financé 497 opérations pour un montant total de subventions de 8 890 156 € (sur 702 dossiers éligibles, soit un taux d'accompagnement des projets de territoire à 71%).

Lors de la réunion de l'Assemblée départementale du 14 octobre 2024, il a été décidé de rendre prioritairement éligibles les opérations portant sur les équipements sportifs à usage prioritaire des collégiens, le patrimoine classé et inscrit, les maisons de santé pluridisciplinaires (MSP) et l'amélioration de la qualité de l'eau potable à partir de 2025.

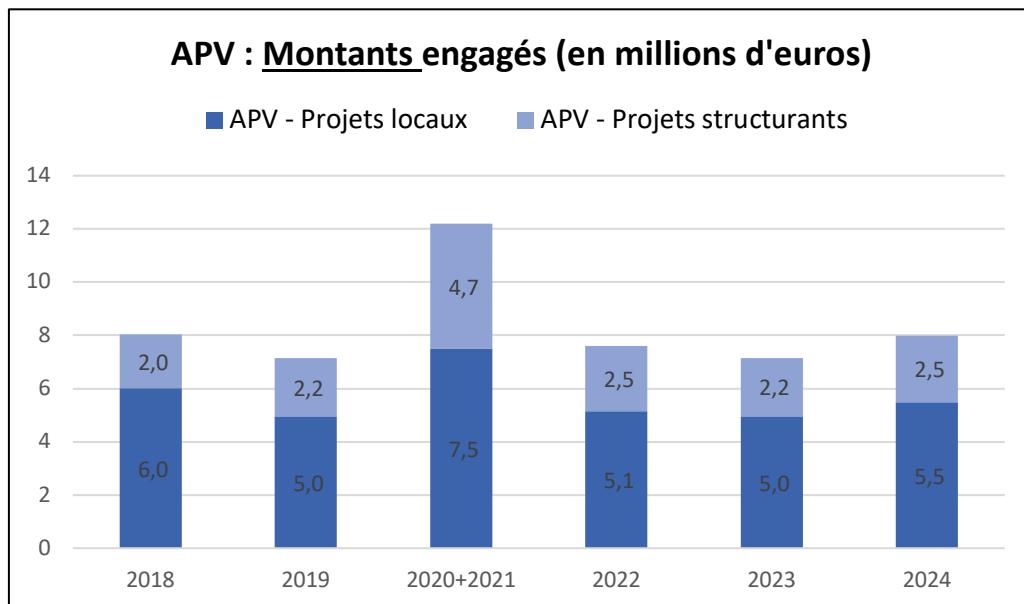


Source : Département de l'Aisne



❖ Aisne Partenariat Voirie (APV)

Pour l'année 2024, 5 485 091 euros ont été engagés sur l'enveloppe cantonale pour 440 dossiers et 2 500 000 euros sur l'enveloppe départementale pour 84 dossiers.



Source : Département de l'Aisne

❖ Affaires européennes

Fonds Social Européen (FSE)

Le Département est organisme intermédiaire de gestion d'une enveloppe du **Fonds Social Européen Plus (FSE+)**. Dans le cadre de la **période de programmation 2021-2027**, le Département gère **une enveloppe FSE+ de plus de 9 M€**, pour « Favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail et des plus vulnérables ou des exclus ».

Un appel à projet a été lancé le 23 janvier 2023 pour la période 2022-2023 sur la **priorité 1** « Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi ».



Un appel à projets biannuel 2024-2025 a été ouvert du 31 octobre 2024 au 31 janvier 2025.

Parmi ces 8 M€, 1 M€ est affecté spécifiquement au territoire de la Thiérache pour renforcer les actions du Pacte pour la Sambre-Avesnois-Thiérache II (PACTE SAT II). Deux appels à projets couvrant 2022-2023 et 2024 ont été lancés par le Conseil départemental en 2023.

5 opérations conventionnées

487 personnes accompagnées vers le retour à l'emploi

Montant prévisionnel de 440 115 €

Une part de l'enveloppe étant encore disponible, un nouvel appel à projet est prévu pour début 2025.



Cofinancé par
l'Union européenne

INTERREG France-Wallonie-Vlaanderen

Le Département continue, en qualité de partenaire, de prendre part au programme de coopération transfrontalière INTERREG VI France - Wallonie – Flandre, doté d'une enveloppe de 286 M€.

Dans le cadre de ce programme, le projet d'expérience transfrontalière en vélotourisme intitulé « X TRAVEL TOURISM » pour lequel l'Agence de Développement Touristique (ADT) de l'Aisne est opérateur, a bénéficié d'un financement FEDER à hauteur de 211 911,40 € (représentant 60% du coût que représente le projet, coût estimé à 353 184,01 €).

En contrepartie, la Commission permanente a, en novembre 2024, alloué une subvention de 141 273,31 € sur une assiette de 353 184,01 € à l'ADT de l'Aisne.

Le territoire transfrontalier du projet jouissant d'un gros potentiel de développement économique lié au vélotourisme, ce projet a pour ambition d'enrichir les différentes initiatives menées précédemment par les partenaires, que ce soient en termes d'aménagement, d'équipement, de promotion ou encore d'études.

Un nouvel appel à projet a été lancé courant 2024 et les dossiers sont en cours d'instruction par l'ensemble des services partenaires du programme dont ceux du Département de l'Aisne.

❖ Plan Santé

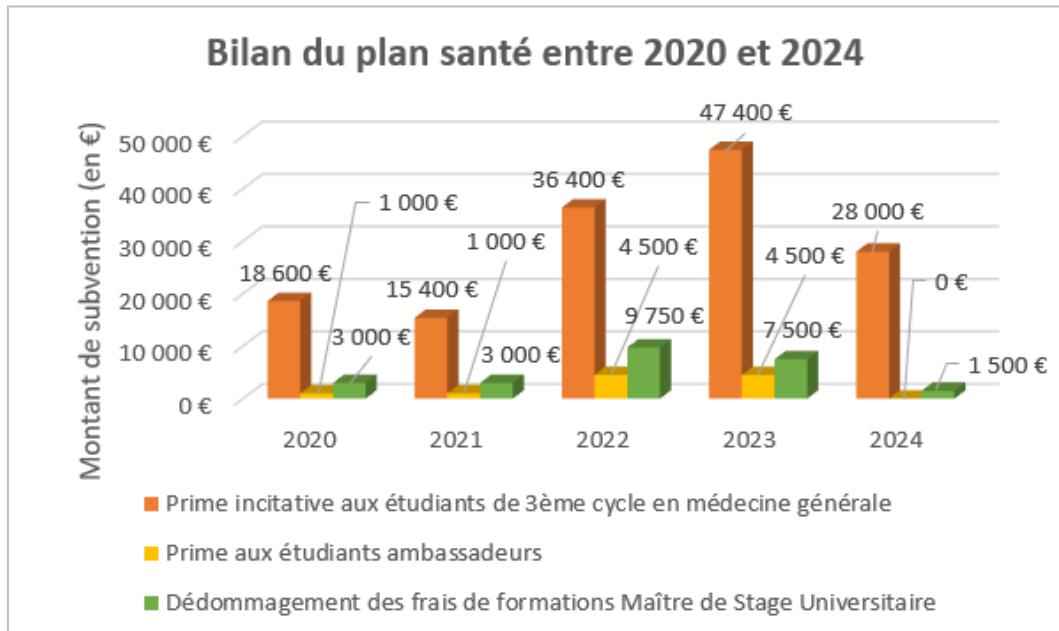


Initié en 2020, le Plan Aisne Santé est constitué des dispositifs suivants :

- A l'attention des étudiants en médecine :
 - la **prime incitative** aux étudiants en médecine, stagiaires de troisième cycle en médecine générale effectuant leur stage dans l'Aisne ;
 - le **dispositif Ambassadeur** pour les étudiants originaires du département.
- A l'attention des médecins :
 - le **dédommagement des frais de formation Maître de Stage Universitaire**.

Parallèlement, le dispositif **Aisne Partenariat Investissement** apporte un soutien financier à l'attention des collectivités :

- Subvention pour la construction ou la réhabilitation de locaux destinés à l'implantation d'une maison de santé pluriprofessionnelle ;
- Subventionnement des dépenses d'acquisition de matériel liées à l'activité de soin pour l'équipement d'un nouveau cabinet de médecine générale.



Source : Département de l'Aisne

Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP)
Département de l'Aisne
Région Hauts-de-France

